

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou  
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des sciences de Gestion  
Département des sciences Economiques



# *Mémoire de fin de cycle*

En vue de l'obtention d'un Diplôme de Master en Sciences Economiques  
Spécialité : Economie du Développement

*Thème*

**La contribution de l'ITMAS à la  
formation dans le domaine agricole :  
Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou**

**Réalisé par :**

- BELBEY Imene
- KACI Samia

**Encadré par :**

Mr SAHALI Nourredine

**Membres de jury :**

**Présidente :** BABOU Omar, Maître-Assistant Classe(A), UMMTO

**Examineur :** ANICHE Arezki, Maître-Assistant Classe(A), UMMTO

**Rapporteur :** SAHALI Nourredine, Maître-Assistant Classe(A), UMMTO

*Promotion 2019*

## *Remerciements*

*Avant tout, nous remercions le bon DIEU tout puissant de nous avoir donné le courage et la santé pour mener à bien ce travail.*

*Ces remerciements sont destinés, à notre encadreur Mr SAHALI Nourredine, a qui nous témoignons toute notre gratitude et reconnaissance pour nous avoir encouragés, consacré son temps précieux et nous accordés son attention avec une extrême patience.*

*Nous présentons également nos remerciements aux membres du jury qui nous font l'honneur d'évaluer et de juger notre travail.*

*Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ouDe loin à la réalisation de ce projet.*

## *Dédicaces*

*Je dédie ce Modeste travail à :*

*Toute ma famille particulièrement à mes chers parents pour leur soutien.*

*A mes frères et mes sœurs.*

*Tous les ami(e)s et proches.*

***IMENE***

## *Dédicaces*

*Je dédie ce Modeste travail à :*

*Toute ma famille particulièrement à mes chers parents pour leur soutien*

*A mes frères et mes sœurs*

*Tous les ami(e)s et proches*

*SAMIA*

## Liste des Abréviations

- ACSAD** : Centre Arabe pour les Etudes des Zones Arides et des Terres Arides
- ATTA** : Agents Techniques en Matière de Techniques Agricole
- BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
- BTS** : Brevet de Techniciens Supérieur
- BTSA** : Brevet de Techniciens Supérieur Agricole
- CAP** : Certificat d'Attitude Professionnelle
- CAPA** : Certificat d'Attitude Professionnelle Agricole
- CAW** : Chambre de l'Agriculture de Wilaya
- CCLS** : Coopérative de Céréales et Légumes Secs
- CFATSF** : Centre de Formation Agricole Technique Spécialisés en Foresterie
- CFPA** : Certificat de Formation Professionnelle Agricole
- CFVA** : Centre de Formation et de Vulgarisation Agricole
- CIHEAM** : Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranées
- CNA** : Chambre National d'Agriculture
- CPA** : Crédit Populaire d'Algérie
- CQP** : Certificat de Qualification Professionnelle
- DFRV** : Direction de la Formation, de la Recherche et de la Vulgarisation
- DSA** : Direction des Services Agricoles
- ENAF** : Ecole Nationale de Foresterie
- ENSV** : Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire
- ERA** : Ecole Régionale d'Agriculture
- INMV** : Institut National de la Médecine Vétérinaire
- INPV** : Institut National de la Protection des Végétaux
- INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique
- INSA** : Institut National de la Santé Animal
- ITAFV** : Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Viticulture
- ITCMI** : Institut Technique des Cultures Maraîchères et Industrielles

**ITEBO** : Institut Technique de l'Élevage Bovin et Ovin

**ITELV** : Institut Technique des Élevages

**ITGC** : Institut Technologique des Grandes Cultures

**ITMA** : Institut de Technologie Moyen Agricole

**ITMAS** : Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisés

**ITMCI** : Institut Technique du Maraichage et des Cultures Industrielles

**MADR** : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural

**MADRP** : Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural et de Pêche

**MEFP** : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

**MESRS** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**MFEP** : Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

**OADA** : Organisation Arabe du Développement Agricole

**SAU** : Surface Agricole Utile

**TPA** : Travaux Pratique Agricoles

# SOMMAIRE

<b>Introduction générale .....</b>	<b>1</b>
<b><i>Chapitre I : Les aspects théoriques de la formation agricole</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1 : Généralités sur la formation agricole .....</b>	<b>5</b>
<b>Section 2 : La formation professionnelle agricole.....</b>	<b>13</b>
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>24</b>
<b><i>Chapitre II : La formation agricole en Algérie</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 : La formation de base et la formation continue .....</b>	<b>26</b>
<b>Section 2 : Perspectives pour les Instituts de Technologie et Moyens Agricole Spécialisés (ITMAS) .....</b>	<b>37</b>
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>45</b>
<b><i>Chapitre III : Présentation de l'Institut de Technologie et Moyens Agricole Spécialisés (ITMAS) de Tizi Ouzou</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>46</b>
<b>Section 1 : Présentation de l'établissement .....</b>	<b>47</b>
<b>Section 2 : Le contexte agricole et rural .....</b>	<b>57</b>
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>63</b>
<b><i>Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou</i></b>	
<b>Introduction .....</b>	<b>64</b>
<b>Section 1 : Les caractéristiques de l'échantillon étudié.....</b>	<b>64</b>
<b>Section 2 : Les agriculteurs formés par les dispositifs ITMAS .....</b>	<b>68</b>
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>79</b>
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>80</b>
<b>Bibliographie</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Table des Matières</b>	

Le secteur de l'agriculture est considéré à travers le monde comme une activité majeure pour le développement, d'une part, du marché local, et d'autre part, des transactions internationales. Il est pourvoyeur de postes d'emploi, créateur de richesse et contribue largement à la sécurité alimentaire des nations.

La recherche dans le domaine de l'agriculture constitue un investissement indispensable pour l'encadrement et l'amélioration du secteur agricole. La synergie entre recherche, formation et vulgarisation s'avère indispensable, voire une nécessité, afin d'assurer la rapidité de transfert et des inventions proposées. La formation est au cœur des dispositifs de l'initiation à l'agriculture, elle est le maillot phare de développement du secteur agricole. Son efficacité n'est assurée, que si elle est en relation avec le monde professionnel ; qui forme des connaisseurs avec excellence dans le domaine agricole.

L'Algérie a de tout temps donné une importance capitale au développement de son agriculture, qui passe nécessairement par la formation de la main d'œuvres qualifiée dont le secteur a besoin. Dans ce sens, le ministère de la formation et de l'enseignement professionnel œuvre en concertation avec le ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche à définir les besoins en main d'œuvres qualifiée du secteur de l'agriculture afin de préparer des spécialités et des programmes pédagogiques en relation avec les besoins spécifiques de l'activité agricole.

Les politiques de soutiens massifs initiées par le gouvernement peuvent être une opportunité afin d'envisager l'insertion des jeunes diplômées dans le secteur productif. Il faut accélérer le processus engagé lors de la réforme 1980 et de 1987. Ainsi sera abordée la question de renouvellement de la population active agricole et son perfectionnement. La poursuite des efforts de formation supérieure à destination de la recherche agronomique et de l'encadrement des structures de l'administration agricole est une exigence pour le développement du secteur agricole.

Le Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP) a pour stratégie d'inscrire l'agriculture algérienne dans une évolution adaptée aux spécificités des différents territoires, avec pour préoccupation majeure une valorisation des potentialités et une amélioration constante des marges de progrès. Cette stratégie ne se limite pas aux seules évolutions des techniques, même si elles sont nécessaires dans la structuration de la modernisation agricole. Il est très important, en effet, d'accorder une attention particulière au développement des compétences et la maîtrise des techniques, car l'homme constitue la ressource déterminante pour la modernisation du secteur agricole.

Les enjeux liés à la sécurité alimentaire et des mutations internationales poussent les pouvoirs publics à intégrer la formation agricole dans les politiques nationales comme un secteur essentiel de la modernisation de l'agriculture. En effet, les enjeux liés au développement agricole et rural tels que : la croissance démographique, l'urbanisation effrénée, les changements climatiques, l'évolution du marché mondial... exigent au secteur agricole de s'approprier la culture de la compétence et de la performance, à travers l'investissement dans la formation professionnelle agricole.

La formation agricole cible toute personne souhaitant se former dans le domaine agricole. Ce dernier est en perpétuelle évolution ; il se caractérise par des évolutions techniques et technologiques importantes pour l'amélioration du secteur et de la qualité des cultures. L'adoption et l'adaptation des mutations techniques aux contextes de formations, s'avèrent nécessaire pour le secteur agricole. Dans ce sillage de raisonnement, nous citons le dispositif de formation régional le plus actif, localisé dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui a une capacité d'accueil de 200 places pédagogiques réparties comme suit : 100 places pour la formation initiale et les 100 restant destinées à la formation continue. Dans cet état d'esprit, nous avons choisi, dans notre travail de recherche de répondre à la problématique suivante :

- Dans quelle mesure l'ITMAS peut-elle contribuer au développement du secteur agricole ?

Afin de bien cerner notre problématique de recherche, nous avons choisi les hypothèses de recherche suivante :

- **Hypothèse 1** : Les autorités publiques encadrent le secteur agricole à travers la mise en place des dispositifs de formation agricole ;
- **Hypothèse 2** : Les dispositifs de formation agricole sont beaucoup plus adaptés par des personnes d'un niveau d'étude faible ou moyen ;
- **Hypothèse 3** : L'ITMAS assure des formations dans toutes les filières agricoles.

### ▪ **Méthodologie de travail**

L'objectif de notre travail de recherche consiste, d'une part, à étudier l'impact de la formation agricole dans le développement des compétences souhaitant affronter le domaine agricole, et d'autre part, à analyser son degré de pertinence sur l'amélioration des techniques nécessaires au développement de la culture.

Dans le but de répondre à notre problématique, nous avons opté pour la démarche méthodologique suivante :

- Recherche documentaire (ouvrages, revues, thèses et mémoires, etc.) ;
- Données collectées auprès des institutions publiques (Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural ; Direction des Services Agricoles ; L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés.) ;
- Entretiens réalisés avec des agriculteurs présélectionnés formés dans l'ITMAS.

### ▪ **La structure du mémoire**

Après la consultation de la documentation dédiée à l'agriculture et à la formation agricole, et suite à l'analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous a amenés à scinder notre travail en quatre chapitres suivants :

Le premier chapitre est réservé aux aspects théoriques sur la formation agricole, qui est structuré en deux sections, La première section porte sur la généralité de la formation agricole. La deuxième section sera consacrée à la formation professionnelle agricole.

Le second chapitre fera l'objet de la formation agricole en Algérie, cela est expliqué dans deux sections. La première section est consacrée à la formation de base et la formation continue et la deuxième section sera consacrée sur les instituts de formation agricole en Algérie

**Le troisième chapitre est dédié à la présentation de l'ITMAS,**

**Le quatrième chapitre sera consacré à l'analyse des données collectées auprès des agriculteurs enquêtés.**

**Introduction**

Depuis l'avènement de la science économique, l'agriculture est le premier secteur qui a préoccupé les économistes. A ce sujet, nous pouvons citer le courant physiocrate. Ce dernier est développé en France vers les années 1750 stipulant que la « terre » est le seul facteur économique pourvoyeur de richesses, autrement dit, l'agriculture est la seule activité productive.

Tous les pays qu'ils soient développés ou en voie de développement essaient de prendre en charge et d'améliorer leurs secteurs agricoles. A titre d'illustration, le secteur agricole de l'Algérie a enregistré des changements au fil des années surtout après la guerre de libération, car après l'indépendance, le gouvernement algérien s'est mis à mettre phase des dispositifs de formation agricole tel que : l'institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS). Ce dernier, est créé en 1958. Il a pour objectif la formation des agriculteurs.

D'autre part, la formation agricole constitue un élément important pour apporter des solutions à la question du développement de l'agriculture et des exploitations agricoles familiales, Elle a pour priorité la modernisation de l'agriculture familiale, l'émergence d'une véritable économie rurale et leur intégration dans une économie nationale et internationale ouverte. Ces derniers, reçoivent deux types de formation : la formation initiale et la formation continue, ces axes feront l'objet d'étude du deuxième chapitre.

Par ailleurs, ce chapitre porte sur les aspects théoriques de la formation agricole, nous avons jugé opportun de le scinder en deux sections :

**Section 1 :** Généralités sur la formation agricole

**Section 2 :** Formation professionnelle agricole

Afin de les traiter, nous avons essayé d'exploiter les documents mis à notre disposition de la formation agricole.

**Section 1 : Généralités sur la formation agricole**

La formation agricole, est un concept très important et assez riche, surtout dans les politiques et les stratégies de développement agricole.

Afin de bien comprendre et maîtriser la consistance de ce concept, il est jugé de mettre l'accent, d'une part sur le concept de « formation », et d'autre part, sur les différentes figures de formation qui peuvent exister dans le domaine agricole.

**I. Définition des concepts**

Dans cet axe, avant de passer aux définitions de la formation agricole, nous allons citer celles dédiées au concept de la formation.

**1.1 La formation**

« La formation est l'action de se doter de moyens pour permettre l'acquisition de savoirs par une personne ou un groupe, dans une perspective contractuelle, en lien avec un contexte donné en vue d'atteindre un objectif ».<sup>1</sup>

« La notion de formation polysémique renvoie à l'ensemble des connaissances générale, techniques liées à l'exercice d'un métier, mais aussi aux comportements, attitudes et disposition, qui permettent l'intégration dans une profession, et plus généralement, dans l'ensemble des activités sociales. La formation est alors un décisif des processus de socialisation ».<sup>2</sup>

En effet, la formation qui est un processus planifié et continue visant à répondre aux besoins de formation actuels et futurs de l'individu, en augmentant ses connaissances, en renforçant ses attitudes et en améliorant ses compétences, contribue ainsi à une amélioration de ses performances de travail et de sa productivité dans l'organisation.

**1.2 Formation professionnelle**

Pour mieux comprendre ce que c'est la formation professionnelle, il est utile de présenter une définition, à commencer par celle de JEAN Marie Peretti, qui la définit comme « ensemble des dispositifs pédagogiques proposés afin de leur permettre de s'adapter aux changements structurels et aux modifications du travail impliqués par l'évolution technique et économique, et favoriser leur évolution professionnelle ».<sup>3</sup>

Autrement dit, la formation est l'un des processus sociaux d'acquisition du savoir, savoir-faire et savoir être, Bruno Alain la considère comme « pratique sociale qui intègre à la fois des pratiques éducatives et des pratiques productives. La formation a donc toujours

---

<sup>1</sup> THIERRY Ardouin « Ingénierie de formation », Edition, paris, 2003, Pag 10

<sup>2</sup> FERREOL Gille, COUCHE Philipe, et autre, dictionnaire de sociologie, Ed Armand Colin, 3ème Edition, novembre 2004. Page 81.

<sup>3</sup> JEAN Marie Peretti, Gestion des ressources humaines, 7eme édition, librairie Veburt, paris, 1998, page 99

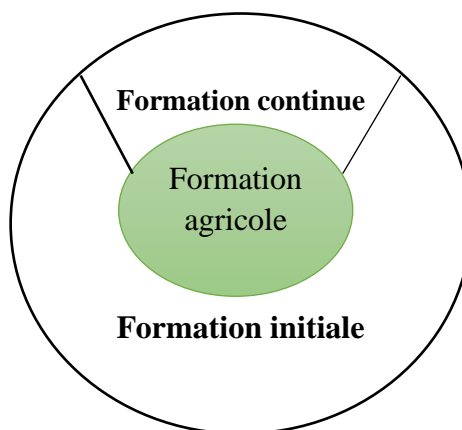
une visée productive »<sup>4</sup>, c'est-à-dire qu'elle se situe entre le système d'enseignement général et le monde professionnel. Elle représente le relais d'intégration des individus dans le monde adulte du travail.

Cette Formation a une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel). La formation professionnelle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur

### 1.3 La formation agricole

La formation agricole est un facteur important de la politique de développement agricole et rural en Algérie. Elle accompagne les programmes sectoriels du ministère de l'agriculture, de développement rural et de la pêche (MADRP), cette formation s'adresse aux agriculteurs, ainsi qu'à toute personne souhaitant se réorienter professionnellement vers l'agriculture.<sup>5</sup>Cette dernière reçoit deux types de formation :

**Figure 1 : Les types de la formation**



Source : réalisé par nous-même

- **Formation initiale**

Ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. Elle peut comprendre des enseignements généraux et éventuellement de la formation professionnelle.<sup>6</sup>

- **Formation continue**

Terme utilisé dans un sens large pour désigner tous types et formes d'enseignement ou de formation suivis par ceux qui ont quitté l'éducation formelle à un niveau quelconque,

<sup>4</sup> BRUNO Alain, (sous la direction) dictionnaire d'économie et des sciences, éd, ELLIPSE, 2005, p222

<sup>5</sup> Document Ministère de l'agriculture et de développement rural (MADRP).

<sup>6</sup> <http://2009-glossaire> sur « la formation agricole » 2009 PDF consulté le 16/10/2019 à 20h55

qui ont exercé une profession ou qui ont assumé des responsabilités d'adultes dans une société donnée. La formation continue peut être organisée, soit dans le cadre du système formel d'éducation, soit en dehors de ce système à l'aide de programmes spécifiques, soit par tout autre moyen non formel. D'une part, la formation continue désigne toutes les formes de formations suivies par des personnes ayant terminé leurs études initiales. C'est-à-dire destinée à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active pour lui permettre de renforcer ses compétences en lien avec ses activités.<sup>7</sup>

En résumé, et d'après ces définitions, la formation agricole est également considérée comme un transfert de connaissances et de compétences spécifiques et mesurables.

**1.4 Formation formelle :** formation menant à un diplôme ou à un titre reconnu, hors certificat de qualification professionnelle (CQP).

**1.5 Formation non formelle :** formation ne menant pas à un diplôme ou à un titre reconnu.

En revanche, elle peut conduire à l'obtention d'une certification, comme un certificat de qualification professionnelle (CQP).<sup>8</sup>

Après avoir défini les concepts de la formation, il est jugé de mettre l'accent sur les objectifs de la formation agricole.

## **II. Les objectifs de la formation agricole**

Selon la formation agricole, nous allons donc préciser ces objectifs :

- Permettre à l'individu d'acquérir le savoir et savoir-faire (compétences et l'expérience) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle;
- La formation comme condition du développement économique et social ;
- Participer étroitement à la création des identités professionnelles ;
- Développer des savoir-faire et des connaissances spécifiques ;
- Formation des jeunes aux bonnes pratiques de l'agroécologie (production végétale et animale) ;
- Informer et pratiquer sur les travaux agricoles ;
- Maîtriser les différentes cultures du milieu agricole ;

---

<sup>7</sup> Pierre DEBOUVRY, Alain MARAGNANI « Formation Agricole et Rurale » P8

<sup>8</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr) Institut national de la statistique et des études économiques 88, avenue verdier, 92541 Montrouge Cedex « formation et emploi » Edition 2018 P 26

- Formé des techniciens agricoles capables de contribuer au bon déroulement de toute initiative agroécologique ;
- Permet aux jeunes et aux adultes d'améliorer leurs compétences professionnelles agricoles ;
- Aider le personnel de l'organisation à s'acquitter des tâches qui lui sont confiées de la meilleure façon possible, avec l'efficacité et l'efficience souhaitées ;
- Améliorer les compétences professionnelles des employés, augmenter la qualité de leurs produits et services, améliorer leur potentiel d'innovation et de compétitivité, et passer d'une logique de survie à une logique de croissance.

### **III. Les fondements de la formation agricole**

Articulée sur un enseignement général qui constitue le socle éducatif et autorise la cohésion économique et sociale d'un pays, y compris dans ses relations internationales, la formation agricole permet, en le complétant, d'apporter une réponse pertinente aux besoins d'un pays.

#### **3.1 Une formation tenant compte de la politique agricole et de la demande professionnelle**

La formation agricole s'inscrit dans l'interface d'une politique définie et des acteurs chargés de la mettre en œuvre. Sans entrer dans une adéquation étroite entre formation et emploi, la convergence de vue des parties autorise une véritable synergie. Il s'agit de se mobiliser et de mettre les moyens en cohérence autour d'axes stratégiques et de projets partagés. Ceci implique que le dialogue et la concertation soient établis entre tous les partenaires, parties du dispositif : décideurs politiques, représentant de l'offre et de la demande, personnels chargés de la formation ou usagers.

S'il revient aux pouvoirs politiques de fixer les cadres législatifs et réglementaires et d'afficher les orientations, les conditions d'organisation et de financement de la formation, il demeure que l'expression et la prise en compte de la demande professionnelle constitue un élément déterminant.

#### **3.2 Une formation adaptée aux structures des exploitations agricoles**

La typologie des exploitations agricoles est diversifiée, notamment dans la taille, le mode de faire-valoir, les structures foncières. De grands domaines fortement modernisés peuvent toucher de très petites exploitations. Des exploitations mettent en œuvre des systèmes extensifs, d'autre des systèmes intensifs. Mais il se dégage un très grand nombre

d'exploitations petites et moyennes mobilisant chacune un faible nombre d'actifs salariés et dont l'avenir sera déterminant pour l'évolution des agricultures des pays.

La formation agricole doit permettre de répondre à l'ensemble de ces préoccupations, y compris celles des petites et moyennes exploitations. Elles donnent aux exploitants et salariés, un esprit large de fonctions qui sont en générale plus réparties dans les entreprises de plus grande dimension. L'organisation du travail s'inscrit par ailleurs dans des cycles de production qui vont de quelques semaines pour certaine production maraîchère à plusieurs années pour des productions animales.

La formation doit répondre aux besoins de tous les actifs concernés. Globalement, l'agriculture offre une gamme diversifiée de métiers, ils exigent différents niveaux de qualification ou compétence.

### **3.3 Une formation inscrite dans un contexte sociologique rural**

La formation agricole s'inscrit dans un contexte sociologique fortement marqué du milieu rural. Avec la forte urbanisation, le milieu rural a évolué. Si certaines zones marquent une véritable désertification, d'autres s'inscrivent dans le périurbain. Le développement de la vulgarisation et de la formation agricole exige, en ce qui concerne les formateurs notamment, d'avoir une vision large et une connaissance des traditions et réseaux de relation, afin de comprendre les situations et faciliter les évolutions avec l'aide des leaders et acteurs du terrain. Cela prévaut également pour tous les métiers en relation avec l'exploitation agricole, l'amont, l'aval et les services.

### **3.4 La préparation aux métiers du milieu rural**

Les familles et les jeunes qui s'adressent à l'enseignement agricole s'inscrivent dans une logique d'insertion dans les métiers préparés. L'accès à l'emploi doit rester une préoccupation majeure par les pouvoirs publics et décideurs économiques. Le champ des métiers dépasse la stricte production agricole pour comprendre l'horticulture, la forêt, l'aquaculture, la transformation et la commercialisation des produits.

Elle s'étend aussi aux métiers qui concourent au développement rural, notamment dans les domaines des services et de l'aménagement de l'espace, de la gestion de l'eau, de l'environnement, des soins vétérinaires, de l'agrotourisme, l'agro artisanat. Cette ouverture du champ de la formation agricole, au-delà de la production élargie à la diversification, à la multifonctionnalité et la pluriactivité doit être prise en compte, car il s'agit de l'amont et de l'aval, avec une part d'externalisation des activités de l'exploitation agricole quand elles exigent des investissements lourds.

Face à cette ouverture du champ et à la diversité des métiers, la construction des formations exige une grande créativité, car il s'agit d'anticiper. A cet effet, des commissions professionnelles consultatives et la méthode de conception et rénovation des diplômes sur la base des descriptions des métiers, des formations et de leur évaluation présentent un réel intérêt.

### **3.5 Le rôle actif des femmes**

La place spécifique des femmes dans les formations proprement dites et dans les activités agricoles exige une attention particulière. Leur rôle est déterminant dans le maintien de la population rurale et le développement des activités comme l'agrotourisme ou l'artisanat. Elles sont souvent à l'origine des processus d'amélioration des niveaux et conditions de vie en milieu rural.

### **3.6 Le transfert de la recherche vers l'application**

L'enseignement agricole par sa situation dans la chaîne du savoir peut autoriser le transfert rapide et efficace des résultats de la recherche vers l'application. Si au niveau de l'enseignement initial, ce transfert peut exiger un certain délai du fait de la durée de la formation elle-même, au niveau de la formation des adultes, il est souvent plus immédiat surtout quand l'exploitant ou le salarié s'inscrit dans une formation en lien avec un projet.

### **3.7 Un préalable : une bonne formation de base**

Quel que soit le niveau d'accès à une formation agricole, une bonne formation générale de base constitue un socle indispensable. Un jeune ou adulte aura des difficultés à s'inscrire dans une formation agricole s'il ne maîtrise pas les apprentissages fondamentaux : parler, lire, écrire, compter.

Cette formation générale de base étant acquise, elle doit être développée et complétée dans la formation agricole, en signalant que la technique peut être un support pour les apprentissages de base. Les agriculteurs, comme les autres catégories de travailleurs, ne doivent pas seulement disposer de compétences et de qualification, ils doivent aussi être capables d'analyser et de comprendre, d'agir, de communiquer, d'évaluer et de s'adapter.

### **3.8 La formation des enseignants : une exigence forte**

La formation des professeurs, tant pour les formations scolaires que pour les formations continues, constitue une exigence forte. Elle doit les préparer à accueillir les jeunes, à enseigner et à faciliter leur insertion dans le système de formation agricole et plus tard dans la vie professionnelle et sociale. Elle doit enfin permettre l'adaptation des connaissances et pratiques pédagogiques tout au long de leur carrière d'enseignant. Une

attention particulière doit être portée, tant pour les enseignants que pour les tuteurs, à la préparation et à la valorisation des stages<sup>9</sup>

#### **IV. Des facteurs favorables à une formation agricole de qualité**

##### **4.1 Une anticipation sur l'évolution des métiers**

Si dans l'état actuel de la recherche et développement économiques, il faut garder une grande prudence, il ressort par contre que la formation constitue un facteur important pour anticiper et préparer l'agriculture de la société de demain.

Il revient à chaque pays de préparer la relève des agriculteurs et salariés agricoles, mais aussi d'assurer à ceux qui sont dans l'activité, la possibilité de s'adapter, de se reconverter et de se promouvoir. Les métiers changent, les formations liées à la production doivent prendre en compte les nouvelles techniques, les nouvelles exigences des consommateurs. Aux formations liées aux productions traditionnelles viennent s'ajouter celles liées à des activités qui permettent une nouvelle valeur ajoutée : développement de l'agrotourisme et de l'agro-artisanat ; transformation et vente directe des produits.

Il faut également souligner les enjeux des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Au-delà de la technique elle-même, désormais présente dans les métiers, c'est aussi le support qui autorise de nouvelles méthodes de formation à distance et d'individualisation. Pour une population dispersée sur le territoire, ce nouveau potentiel est susceptible de faciliter l'accès à la formation à un plus grand nombre, sur des contenus proches des besoins.

##### **4.2 Un dispositif de formation agricole adapté aux métiers**

La formation agricole doit permettre aux jeunes qui destinent aux métiers de l'agriculture d'acquérir une véritable qualification et aux actifs déjà engagés de s'adapter et de se promouvoir. Avec l'information, la recherche, la vulgarisation, le développement et la coopération internationale, elle doit s'inscrire dans une démarche globale et cohérente permettant à chaque individu d'acquérir les savoirs indispensables pour assumer ses projets personnels et s'inscrire dans les initiatives et démarches collectives, la progression de l'ensemble passe par la mobilisation de tous les individus.

Les dispositifs de formation agricole doivent, dans une logique de continuité tout au long de la vie, intégrer dans une cohérence globale la formation initiale et la formation continue. Ces formations doivent être dispensées suivant des programmes officiels et doivent aboutir à des diplômes, titres ou certifications reconnus.

---

<sup>9</sup> Christofe DE RICKE « la formation en agriculture » 2000 PDF Pag 7/8

### **4.3 Une formation de proximité**

Si pour atteindre à des formations supérieures ou des formations très spécialisée, la mobilité des jeunes et des adultes se conçoit, il demeure que le service de proximité reste déterminant pour l'accès du plus grand nombre aux formations agricoles.

Pour avoir l'accès d'un plus grand nombre à la formation, il est important de rapprocher la formation du terrain et d'organiser des jours de formation dans les locaux publics tel que les écoles, les mairies pour faciliter le déplacement de la population agricole. Aussi la mobilisation des nouvelles technologies de l'information permettant une réponse plus individualisée aux besoins et évitant les problèmes posés par les déplacements ou les absences, et ceci par l'enseignement à distance.

### **4.4 Un système promotionnel**

La formation agricole par son organisation, ses disciplines du vivant et la pratique des métiers, peut attirer des jeunes et leur pourvoir une façon de recours après un échec. Qu'il s'agisse d'une formation professionnelle ou d'une formation de remédiation, il convient de veiller à ce que les passerelles soient assurées entre les différents niveaux de la formation agricole et avec le reste du système éducatif du pays.

Les pratiques du contrôle continu en cours de formation ainsi que les découpages des formations en modules permettent, par ailleurs, des constructions et progressions adapter les formations aux contextes locaux en prenant des supports de formation dans l'économie locale. Il faut aussi relever l'intérêt des nouveaux processus comme la validation des acquis professionnels ou les certifications paritaires qui s'inscrivent dans cette même perspective. Ces modalités autorisent un intermédiaire entre le tout ou rien d'un système basé sur le seul examen global et final.

### **4.5 Des moyens adaptés et évalués**

Au niveau des moyennes mises en œuvre, il apparaît que la préparation du corps enseignant constitue la première priorité. Mais aussi s'assurer le concours de personnels non enseignant, veiller aux équipements et aux moyens pédagogiques des établissements, et prévoir des moyens adaptés pour la formation continue. L'accès aux différentes voies de formation reste par ailleurs conditionné par les aides accordées aux jeunes et à la famille par des formules de types bourses scolaires, ou aux adultes pour compenser l'absence au motif de formation.

La formation agricole est considérée comme un élément majeur dans l'accompagnement des changements et qu'elle mobilise des moyens, elle exige aussi un

pilotage en fonction des évolutions et donc une évaluation. Cette dernière doit prévaloir pour tous les voies de formation et faciliter le réajustement permanent.<sup>10</sup>

## **Section 2 : La formation professionnelle agricole**

La formation professionnelle peut être une action de préparer une personne à l'exercice d'un métier, c'est une manière d'entraîner une personne pour acquérir des connaissances. Elle est destinée aux jeunes exclus du système éducatif, aussi aux travailleurs en exercice, et d'améliorer leurs capacités, vu l'évolution technologiques mondiale, le travailleur doit s'adapter aux changements pour améliorer ses connaissances pour ne pas confronter le chômage.

De ce fait, dans le domaine de l'agriculture la formation accorde beaucoup de valeur à l'ouverture de l'école sur la profession future des élèves. Les dispositifs d'aller et retour entre l'école et le milieu professionnel ont toujours été jugé bons, a priori, pour faire la formation des futurs professionnels, à condition, bien entendu, qu'une certaine proportion de cette formation reste effectivement de ressort de l'école.

### **I. L'enseignement agricole**

L'agriculture a été reléguée à la marge des priorités sociale et économiques pour un bon moment. Dans ce contexte de marginalisation, la formation des jeunes de la relève a représenté un défi de taille pour ceux et celles qui ont continué de croire pendant tout ce temps que l'enseignement agricole demeure un atout important pour tous les jeunes qui choisissent le métier d'agriculteur.

L'orientation de la politique d'enseignement agricole et la définition des contenus de formation sont marquées par les besoins de la production agricole, exprimé par les organisations professionnelles lors des conférences agricoles. Ainsi prévalu une conception à court terme consistant :

- Pour la formation initiale à donner une qualification minimum de plus en plus pointue, ce qu'illustre la multiplication des options et sous-options ;
- Pour la formation continue à combler dans les délais les plus courts, les plus criantes de la formation initiale.

#### **1.1 L'enseignement et la formation professionnelle agricoles**

S'adressent aux adolescents des deux sexes et ont pour objet :

---

<sup>10</sup> Christofe DE RICKE, op city, p 12/13

- De donner aux élèves, au-delà du cycle d'observation et d'orientation, une formation professionnelle associée à une formation générale, soit d'une façon permanente, soit selon un rythme approprié ;
- D'assurer une formation professionnelle de qualification et de spécialisation aux futurs agriculteurs, techniciens et cadre de l'agriculture ;
- De préparer pour la profession agricole, les professions connexes et l'administration de l'agriculture, des exploitants hautement qualifiés, des cadres supérieurs, des chercheurs, des économistes, des ingénieurs, des professeurs et des vétérinaires.

La formation professionnelle agricole doit donner aux hommes « à la fois la maîtrise de leur métier, la capacité d'organiser leur effort, la connaissance des phénomènes économiques mondiaux et un très profond attachement à la civilisation dont ils sont en même temps les dépositaires, les bénéficiaires et les gardiens ... ».

### **1.1.1 Les objectifs de l'enseignement agricole**

Il assigne donc cinq objectifs principaux à l'enseignement agricole :

- La formation technique ;
- La formation de chef d'exploitation, avec « tout ce que cela comporte, de prévision, de comptabilité, de responsabilité, de formation morale », la crise vient de ce que les exploitants ont le sentiment de ne pas maîtriser les « données de responsabilité » ;
- La formation de ce chef d'exploitation en tant que participant à des institutions collectives, « apprendre les disciplines collectives du groupement professionnelle, apprendre à trouver eux-mêmes les meilleurs d'entre eux pour les mettre à la tête de ces organismes » ;
- La formation économique générale, afin que les agriculteurs puissent mesurer la part de l'économie agricole dans l'économie d'un pays ou d'une communauté comme l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; qu'ils puissent apprécier « la charge prise par la collectivité (ce qui est important à l'égard de l'agriculture) ; mais aussi les raisons pour lesquelles cette collectivité la prend ; faire comprendre la nécessité pour l'agriculture d'assurer une part plus importante de ces charges » ;
- La formation en tant que tenant d'une certaine forme de civilisation.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> MICHEL BOULET « La formation des acteurs de l'agriculture », continuités et rupture 1945/ 1985  
Pag171

**1.1.2 Les problèmes de L'enseignement et de la formation professionnelle agricole en Algérie**

Il découlèrent de la nécessité d'amener à une agriculture compétitive une masse rurale composé de 165000 agriculteurs et salaries en 1950, en fait de qualification que des traditions ancestrales. <sup>12</sup>

Cette population agricole se partage approximativement en :

- 50 000 exploitants (60% de musulmans) utilisant des techniques évoluées assurant la rentabilité de l'exploitation ;
- 600 000 agriculteurs ou pasteurs musulmans aux revenus des plus modestes, compte tenu des ambitions d'exploitation et des procédés utilisés ;
- 1000 000 d'ouvriers agricole permanents ou saisonniers ainsi que d'aides familiaux.

**1.1.2.1 L'évolution de la quasi-totalité de cette masse rurale vers une agriculture rentable à un double objectif**

- Améliorer les conditions d'existence de ces populations ;
- Accroître la production, non seulement pour satisfaire les consommations intérieures toujours en augmentation par suite de l'évolution démographique du pays mais aussi augmenter les exportations, condition indispensable pour équilibrer la balance commerciale extérieure régulièrement déficitaire.

La réalisation de ces objectifs était subordonnée à la formation des cadres de différents niveaux, tant administratifs que privés

Cette formation fut assurée par :

- Institut agricole d'Algérie, devenu ensuite Ecole nationale d'agriculture d'Algérie en 1946 ;
- Les écoles régionales d'agriculture ;
- Les écoles pratiques d'agriculture ;
- Les cours post scolaires et cours complémentaires agricoles organisés par l'éducation nationale ;
- Institut ménager agricole d'EL-BIAR ;
- Le centre de formation professionnelle agricole.

---

<sup>12</sup> <http://alger-roi.fr/Alger/enseignement> consulté le 10/10/2019 à 18h30.

**1.2 Enseignement Agricole supérieure**

L'enseignement supérieur comprend un cycle court qui mène au brevet de techniciens supérieur agricole (BTSA) et un cycle long qui prépare aux carrières d'ingénieur, de vétérinaire, de paysagiste, de chercheur et d'enseignant du second degré, a pour mission de former des ingénieurs du secteur agricole et des docteurs vétérinaires.<sup>13</sup>

Cet enseignement comporte :

- Une formation agronomique supérieure préparant des ingénieurs à formation biologique et à vocation générale ;
- Des formations spécialisées préparant des ingénieurs spécialisés dans les diverses activités agricoles, ainsi qu'en horticulture et en industries agricoles et alimentaires ;
- Une formation vétérinaire.

Tous ces établissements sont mixtes. Cependant, il est apparu nécessaire de prévoir un enseignement spécifique pour la formation de certains cadres supérieurs féminins de l'agriculture.

**1.3 L'enseignement agricole féminin**

La femme peut accéder à toutes les formes d'enseignement agricole prévues et donc atteindre un degré de culture, au niveau de formation professionnelle et des titres équivalent à ceux de l'homme.<sup>14</sup>

Mais les programmes devront être adaptés en vue de permettre à la femme d'assumer pleinement son triple rôle au sein de la vie rurale : familial, professionnel et social.

En effet, la femme doit pouvoir atteindre le même degré de culture et de formation professionnelle que l'homme, prennent de plus en plus des responsabilités dans l'agriculture, pour cela, en Algérie ces activités féminines agricole soient si peu visible et si peu développées.

**II. Les voies de la formation professionnelle agricole**

Le plus simple est de bien faire la distinction entre deux voies principales, l'une de formation initiale destinée soit aux futurs agriculteurs, soit à ce qui destinent à l'encadrement agricole, l'autre de formation continue destinée aux agriculteurs et professionnelle du secteur agricole en activité. La première étant principalement des formations longues, la deuxième des formations de courte durée, ils ont des rôles des parties prenantes, ce que nous développons ici :

---

<sup>13</sup> MICHEL BOULET « l'école des paysans », en Savoie et Haute-Savoie 1760-1960 p

<sup>14</sup> <https://books.google.dz> consulté le 9/12/2019 à 00h27

**▪ La formation initiale**

La formation initiale des cadres nationaux du développement agricole a commencé après l'indépendance, avec un niveau secondaire, des collèges, lycées et centres de formation pour former des assistants de production, des agents de développement, puis ou simultanément au niveau supérieur, des ingénieurs des travaux, des agronomes... Les effectifs formés étaient logiquement limités et ont généralement répondu aux objectifs fixés.

En outre, cette formation est de responsabilité de l'Etat qui décide donc de l'orientation de la formation, qui planifié, qui organise le dispositif, qui le finance. Les organisations professionnelles agricoles sont des partenaires légitimes et habilités à intervenir. Selon le degré de décentralisation, les collectivités locales peuvent avoir des rôles majeurs à jouer (orientation, financement...). Les autres parties prenantes du système sont : premièrement, les ministères concernés par la formation et l'insertion général (par exemple les ministères en charge de l'emploi et du travail) et celles des jeunes ruraux en particulier (par exemple œuvrant dans le secteur du développement rural). Deuxièmement, les organismes de formation pour mettre en œuvre la politique de formation.

**▪ La formation continue**

Pour la formation continue, les parties prenantes du dispositif sont autres : les premiers acteurs sont les organisations professionnelles et interprofessionnelles agricoles, les entreprises, les coopératives .... etc. ainsi que par exemple et selon les situations, les chambres d'agriculture, les syndicats, les organismes collecteurs des taxes de formation

La formation continue des producteurs, avec la question de différencier selon la vulgarisation et le conseil de la formation car il ne s'agit pas seulement d'aider les producteurs à accéder à des informations, trouver des réponses à leurs problèmes professionnelle mais avant tout de les aider à développer leurs compétences pour analyser leurs systèmes de production, s'adapter à leur environnement changeant, à exploiter les ressources naturelles de façon durable, à s'approprier les techniques existantes et innovantes, à renforcer leur capacité d'organisation de gestion et de négociation. Autrement dit la formation continue liant formation générale, éducation à la citoyenneté, formation aux métiers et développement de la capacité rechercher et accéder à l'information nécessaire.

### **III. Le réseau international de la formation agricole et rural (FAR)**

Le réseau international « formation agricole et rurale » ou réseau « FAR » est né de la volonté des participants à un atelier sur la formation de masse en milieu rural, tenue à Ouagadougou en 2005, de poursuivre une réflexion opérationnelle commune sur la formation professionnelle dans le cadre des politiques nationales de développement agricole et rural. Le réseau est doté de pilotage composé des représentantes de treize pays : « Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, côte d'Ivoire, France, Guinée, Madagascar, Sénégal, Tchad et Tunisie. Son secrétariat exécutif basé en France est chargé de mettre en œuvre les programmes d'activités validés par le comité de pilotage ».

Autrement dit, le réseau est un outil d'échange, d'analyse, de production de références et de capitalisation d'expérience pour appuyer les équipes nationales dans l'élaboration des stratégies nationales de formation agricole et rural (FAR). Il contribue aussi à former et structurer une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles.

Le réseau FAR souligne, dans une étude sur la formation agricole, que l'enseignement ou la formation en agriculture nécessite de prendre en compte diversité et la complexité des situations professionnelle des agriculteurs et agricultrices. « Il ne s'agit pas seulement de transmettre des connaissances et des techniques mais de développer des capacités d'analyse et de diagnostic des situations agricole et rurale pour pouvoir construire des réponses adaptées. Il est aussi nécessaire dans chaque situation d'analyser les modes de transmission du savoir professionnelle qui sont spécifiques de l'agriculture et qui tiennent compte pour une part à la nature de ces savoirs » (Besson, 2012) <sup>15</sup>

Depuis 2006, le Réseau s'est fixé pour mission principale d'accompagner les pays du Sud dans la rénovation et l'appui à la mise en œuvre de leurs dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale. Il a donc pour objet de promouvoir des échanges entre praticiens de la formation agricole et rurale, d'appuyer des chantiers de rénovation et de mise en œuvre des dispositifs de FAR, ainsi que les programmes de coopération qui pourraient en découler.

#### **3.1 Les finalités de la formation agricole et rural**

- Intégrer la préoccupation de la FAR dans les politiques nationales et les actions des institutions internationales ;

---

<sup>15</sup> IGOR Besson « sous-direction » pour le réseau international FAR, FAR-ADEA 2012 page 58-86

- Accompagner les pays à adapter les dispositifs de FAR à leurs enjeux nationaux, régionaux et internationaux ;
- Développer et mutualiser une expertise de haut niveau pour accompagner la rénovation des dispositifs FAR.

### **3.2 Les objectifs de la formation agricole et rural**

- Sensibiliser les décideurs sur les enjeux et conditions de la mise en place des formations professionnelles ;
- Permettre la mise en relation des acteurs de la formation agricole et rurale à différents niveaux (post-primaire, professionnelle, technique, supérieure) ;
- Rechercher, produire et diffuser de l'information pertinente et heuristique ;
- Renforcer les compétences et capacités de ses membres pour développer un potentiel d'expertise nationale et internationale dans une logique Sud-Sud.

En résumé, le réseau est ouvert à tous les pays et tous les partenaires impliqués dans les questions de la formation agricole et rurale.<sup>16</sup>

### **3.3 Les éléments incontournables pour organiser un système national de formation agricole et rurale**

Pas de formation professionnelle initiale des jeunes ruraux et des futurs agriculteurs sans un système adéquat de financement public et sans la définition d'un lieu de réalisation de la formation liée à l'activité professionnelle. Le système s'appuie ainsi sur trois éléments :

- Un système de certification reconnu par les professionnelles et garantie par l'Etat ;
- Une formation duale (pratique et théorique) liée aux lieux de travail, afin d'adapter les systèmes de formation aux systèmes de production agricole ;
- Et enfin, un financement par l'intermédiaire d'un fonds de mutualisation.

#### **3.3.1 Le système de certification**

Il constitue l'élément le plus novateur. Certains y verront un retour du diplôme. Il s'agit en fait de tout autre chose. Le diplôme de Certificat d'Attitude Professionnel (CAP) et Certificat d'Attitude Professionnelle Agricole (CAPA), Bac professionnelle ou brevet de Techniciens Supérieur (BTS) et Brevet de Techniciens Supérieur agricole (BTSA), est l'aboutissement d'un programme académique et vient de sanctionner des acquisitions de savoirs indépendamment de la capacité du candidat à le mettre en œuvre dans une situation de travail donnée.

---

<sup>16</sup> <https://partenaires/item/299-reseau-international-far> consulté le 20/11/2019 à 15h20

La certification de compétences professionnelle est, tout au contraire, un point de départ. Son objet n'est pas de sanctionner un savoir mais d'identifier les compétences qui doivent être acquises pour garantir la qualité d'une activité.

### **3.3.2 Le Lieu de la formation**

Le principe de base est son ancrage dans le lieu de travail. La formation pratique doit effectivement s'y dérouler à condition de ne pas la réduire à une pratique mais bien d'y voir un lieu de formation. Le lieu de travail n'est pas le seul lieu où peut se dérouler la formation que ce soit en milieu agricole ou artisanal. Certains modules de formation sont plus faciles à dispenser hors de lieu de travail qui peut être le local d'une association professionnelle, un local villageois où paysans et artisans. Un(e) technicien (ne) pourra ainsi venir expliquer les avantages qui peuvent être attendus de l'introduction d'une technique nouvelle et les faire partager par l'ensemble d'un village, là où une mise en œuvre individuelle de cette technique serait vouée à l'échec.

Il est nécessaire que ces différents lieux soient appuyés à un centre référent qui soit à la fois un lieu de documentation, de rencontre et de formation continue des technicien(n)s formateur et formatrice. Ce centre doit être le lieu d'animation du réseau constitué par les différents lieux de formation. Il peut être un établissement classique d'enseignement technique ou un centre de formation professionnelle. L'important est qu'il soit ouvert aux professionnelles et gérer en concertation avec eux afin de répondre à leurs besoins. Enfin, il doit être un centre d'ingénierie capables de répondre à une demande de formation par une offre conçue à cet effet afin de rompre avec la pratique qui s'est établie ces dernières années d'une offre de formation sur catalogue qui perpétue la logique d'offre de l'enseignement technique derrière une pure façade de demande.

### **3.3.3 Le financement**

Le développement de la formation professionnelle continue et la rénovation de l'apprentissage se sont appuyés sur la mise en place de fond de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les ressources actuelles des fonds, suite notamment au retrait de la plupart des Bailleurs, ne sont pas à la hauteur des besoins financiers nécessaires pour étendre la formation continue à tous les secteurs d'activités et assurer un financement de masse de l'apprentissage. Il est donc indispensable de réfléchir à d'autre source de financement. C'est notamment une nécessité pour assurer le financement de la formation professionnelle agricole et rurale. Mais cela doit se faire condition de bien éclaircir le type de formation et les parties prenantes qui vont gouverner le système.

La formation professionnelle initiale des jeunes ruraux est du ressort de l'Etat à l'instar des enseignements primaire et secondaire jusqu'à l'âge de scolarité obligatoire. C'est à l'Etat de piloter le système en partenariat avec la profession. Il peut contractualiser avec les établissements privés et participer à certaines dépenses (par exemple, le salaire et la formation des formateurs).

En ce qui concerne la formation continue des producteurs agricole, il revient aux agriculteurs de s'organiser, de mobiliser des ressources financières et de fixer les objectifs et les règles de ce dispositif. Le monde agricole doit rechercher en sein les ressources nécessaires à sa propre formation professionnelle continue. Cela peut aller d'une contribution volontaire au niveau d'un village ou d'une communauté de village dont l'utilisation est décidée en commun à une taxe sur la vente des produits agricoles ou sur celle de produits alimentaires importer.

Enfin, elle doit faire toute sa place aux associations professionnelles, organisations paysannes, syndicats de chambre d'agriculture qui sont les relais naturels et indispensables de la mise en œuvre toute formation agricole et rurale.

### **3.4 Des éléments d'orientation**

Des études et analyses effectuées ces dernières années, mais aussi des débats récent notamment au sein du réseau de formation agricole et rurale entre acteur de la formation professionnelle et technique (responsables des administrations d'Etat, des organisations professionnelles, des organisations non gouvernementales, enseignants et formateurs) nous pouvons aujourd'hui déduire quelques éléments d'orientation pour la mise en œuvre de dispositifs de formation professionnelle agricole et rurale.

#### **3.4.1 Professionnaliser la grande majorité des acteurs**

Pour répondre aux enjeux de développement, les sociétés rurales doivent se professionnaliser, c'est-à-dire passer de l'Etat de société paysanne à celle d'un ensemble d'exploitants agricoles familiaux, organisés pour défendre et gérer leur intérêts dans tous les domaines : insertion dans l'économie marchande nationale et internationale, contrôle des importations agro-alimentaires, participation aux travaux d'élaboration du code foncier et d'aménagement de territoire, participation à la mise en œuvre d'une politique de structures des exploitation et de crédit, intégration dans les instances régionale de développement, participation à la définition et à la gestion des dispositifs de formation professionnelle et technique agricole et rurale.

Les nouvelles générations devront conduire une difficile transformation des unités paysannes de production pour les adapter aux exigences du contexte émergent, remettante

en cause une bonne part des fondements des systèmes traditionnelle de production. Le grand défi du secteur agricole, pour les prochaines années, sera de préparer ces forces vives, et plus particulièrement sa jeunesse, au conduit de ce processus de transformation des structures d'exploitation posant également le problème, nouveau pour les pays, d'une massification de la formation des jeunes et des ménages ruraux en articulation avec les dispositifs d'éducation de Base.

### **3.4.2 Entre partie intégrante d'une politique nationale de développement rural**

Cette refondation des dispositifs de formation professionnelle requiert qu'elle s'inscrive dans une stratégie nationale, négociée et arrêtée par tous les groupes d'acteurs, s'inscrivant elle-même dans une loi d'orientation agricole prenant en compte, de manière cohérente, les interventions complémentaires en faveur des exploitations familiales dans les différents domaines suivants :

- Les structures de production (accès au foncier, remembrement, aménagement...);
- L'organisation des marchés intérieurs et les relations commerciales internationales ;
- L'accès aux intrants et au crédit ;
- L'organisation de structures d'appui en matière de recherche, de vulgarisation et de conseils appliqués à la production familiale ;
- L'aménagement de territoire...

### **3.4.3 Former à l'analyse et à la vie citoyenne autant qu'à l'utilisation de technique**

Pour gérer la complexité des procès de production, les membres de l'unité d'exploitation familiale doivent acquérir tout à la fois :

- Des connaissances scientifiques et des compétences techniques pour qu'ils puissent maîtriser les évolutions techniques de la production, de la transformation, de la commercialisation des produits agricoles et alimentaires comme les évolutions des exigences et des normes du marché ;
- Des capacités d'analyse et de diagnostic (*technique, économique, commercial, Organisationnel, comptable, fiscal, social...*) mais aussi de gestion pour adapter les systèmes de production aux évolutions de l'environnement et assurer un outil de Production viable, développable et reproductible à l'avenir.

**3.4.4 Rapprocher des lieux de formation des lieux de production et de vie**

La formation professionnelle agricole et rurale n'est pas seulement qu'un outil d'une politique économique et sociale, elle est aussi une construction sociale qui s'élabore entre les différents acteurs de milieu rural, participant à l'élaboration de visions et d'objectifs partagés. Pour cela, la formation professionnelle agricole et rurale est un lieu où se croisent les objectifs, les représentations, les stratégies des élèves, de leurs parents, des professionnels agricoles, artisans ou des services, des formateurs, des administrations de l'Etat...Ce qui nécessite la participation de l'ensemble de ces acteurs aux orientations et à la gestion des dispositifs de formation. <sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> IGOR Besson « sous-direction » pour le réseau international FAR, FAR-ADEA 2012 page 86

**Conclusion**

La formation vise à développer les connaissances et compétences savoir, savoir - faire, savoir-être, il convient donc de conserver une vision systémique de l'exploitation agricole, ce qui suppose de s'ouvrir à d'autres services pour résoudre les problèmes des agriculteurs et les accompagner efficacement dans l'évolution de leur activité.

Autrement dit, l'enseignement et la formation professionnelle en agriculture doit permettre à tous les élèves le passage à un niveau supérieur d'étude et de formation professionnelle dans ce domaine, qui permet à former une main d'œuvre qualifiée et développer des capacités des populations agricoles pour améliorer la productivité de ce secteur et également les conditions de vie des agriculteurs.

En effet, cette formation de qualité ne peut se concevoir que sur une formation initiale, formation continue et une adéquation avec le système d'enseignement général, afin d'assurer une meilleure qualification, une capacité d'adaptation aux évolutions techniques et économiques de plus en plus rapides, la formation agricole représente un moyen privilégié pour que chaque individu participe à la société de la connaissance.

**Introduction**

L'Algérie considère la formation agricole l'un des facteurs essentiels pour le développement de secteur agricole, dans ce sens l'Etat dispose d'une infrastructure assez développée d'instituts et des centres de formation garantira des formations initiales, continue, et vulgarisation afin de former des agriculteurs qualifiés pour faire face aux besoins de l'agriculture et améliorer l'exploitation agricole.

L'objectif de ce chapitre est de tracer la situation de la formation agricole en Algérie, nous avons subdivisé ce chapitre en deux sections :

**Section 1 :** Le dispositif de la formation agricole en Algérie.

**Section 2 :** Les différents instituts de formation agricole et leurs perspectives.

**Section 1 : Le dispositif de la formation agricole en Algérie**

La formation agricole en Algérie permet de former des jeunes agriculteurs est l'un des objectifs essentiels de l'Etat pour que cette formation devienne effectivement un levier de développement économique et social, qui disposent des différents établissements tel que les instituts et des centres qui dispensant des formations diplômantes et non diplômantes.

**I. La formations en Algérie**

La formation agricole en Algérie est subdivisée en trois types essentiels, la première présente la formation de base ensuite la formation continue et enfin la formation de vulgarisation qui se présentent comme suit,

**1.1 Formation de base (formation initiale)**

Formation de longue durée et de deux ans. Ce type de formation fournit un certificat de formation de techniciens en agriculture et un certificat de formation d'assistants techniques en agriculture.

**1.2 Formation continue**

La formation continue est l'une des formations les plus importantes pour le salarié au cours de sa vie administrative. Elle vise à élever le niveau de connaissances et du personnel professionnel. Elle comprend une formation à l'étranger et une formation dans le pays, qui comprend une formation dans le cadre de PRCHAT.

En plus de la formation initiale, le ministère de l'agriculture et du développement rural se préoccupe de la formation continue des cadres du secteur, même si elle est organisée généralement au niveau des établissements du secteur, le ministère de l'agriculture et du développement rural et de la pêche fait appel pour des formations de niveau supérieur ou autres formations spécifiques aux établissements spécialisés relevant d'autres tutelles. Des conventions sont signées avec d'autres partenaires tels que : <sup>1</sup>

- Le Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels pour la domiciliation de certaines formations et l'utilisation des établissements relevant de ce secteur ;
- Certaines écoles, instituts et universités à l'exemple de l'école nationale vétérinaire, l'institut national agronomique pour l'organisation de formation ponctuelle, sur des thématiques diverses.

Le ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche assure également :

---

<sup>1</sup> Hassen BERRANEN « sous- Directeur », Formation agricole : production d'effectifs et prise en charge des besoins réels, 11èmes journées d'études « ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International » page 3

- La formation des agriculteurs, candidats ou bénéficiaires des crédits et soutiens de l'Etat ;
- Des formations en direction de jeunes diplômés candidats ou bénéficiaires des soutiens dans le cadre de programme spécifique agricole ou ruraux ;
- Des formations à la carte au profit de la profession, associations de producteurs.

En ce qui concerne la formation continue des cadres, la réflexion peut porter sur la mise en place d'un système de formation continue intéressant et valorisant, au profit des cadres du secteur se traduisant par la prise en charge de la ressource humaine à travers une politique de formation continue et la déclaration de statut valorisants.

### **1.2.1. Programme de Renforcement des Capacités Humaines et D'assistance Technique (PRCHAT)**

Pour l'accompagnement du renouveau agricole et rural, le MADRP a mis au centre du dispositif la formation et l'amélioration des qualifications professionnelles par la mise en place du PRCHAT qui a été lancée à partir des 2000. Ce programme consiste à former des agriculteurs dans leurs filières et la mise à jour des connaissances des cadre de secteur. Pour cela plusieurs acteurs participants dans ce programme comme : Les établissement de formation, Les directions de l'agriculture et les chambres d'agriculture.

La politique du renouveau agricole et rural lancée depuis juillet 2008, deux politiques de relance de l'économie agricole et de rénovation rurale ont été lancées, fondées sur l'observation du retard du développement du potentiel réel actuel, la dégradation des ressources naturelles, le changement climatique, Afin de mettre en œuvre les politiques susmentionnées, tous les services du pouvoir public sont mobilisés dans le cadre du programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique (PRCHAT) pour améliorer et renforcer les capacités humaines et le soutien technique autour de différents programmes, où la mise en œuvre du renouveau agricole et rural nécessite un cadre basé sur une formation stimulante, l'information, la communication, l'encouragement et la recherche.

Ces programmes de renforcement des capacités de gestion auront également un impact sur la promotion des investissements productifs dans l'agriculture et la création de conditions convenables à la modernisation des exploitations et au développement rural. Par conséquent, il vise à améliorer le processus de formation à travers :

La modernisation de 13 instituts de formation sous la supervision, qui est rattaché au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui compte huit instituts de pêche, en suivant les procédures de planification et de construction ;

- Huit (8) Instituts de Technologie et moyen Agricole Spécialisés (ITMAS), le certificat de qualification est le certificat de formation de techniciens en agriculture et de formation d'assistants techniques en agriculture, situés dans les wilayets de Sétif, Adrar, Tizi Ouzou, Guelma, Aïn T'émouchent, Djelfa et deux instituts à Algérie ;
- Deux Centres de Formation et de Vulgarisation Agricole (CFVA) dans les provinces de Ouargla et Medea, le certificat présenté est le certificat de formation d'assistants techniques en agriculture ;
- Deux Centres de Formation Technique Spécialisés en Foresterie (CFATSF) et le certificat de formation à la formation des aides forestières ont été fournis, situés dans les wilayas de Jijel et de Medea ;
- L'École Nationale Agricole de Foresterie (ENAF) à Batna, le certificat de qualification fourni est un certificat de formation de base pour les inspecteurs des divisions forestières et une formation spécialisée en pneumatiques et amélioration du secteur forestier.

Le PRCHAT est construit sur la base d'une démarche participative impliquant tous les acteurs engagés dans le processus de développement agricole et rural

Ce programme s'articule autour des objectifs, Il vise essentiellement :

- L'amélioration du niveau de connaissances et du savoir-faire des agriculteurs, éleveurs et bénéficiaires des projets et programmes de développement rural ;
- Le renforcement des compétences techniques et managériales de l'encadrement du secteur ;
- La multiplication des espaces de débat et d'information.

En Résultant d'une démarche participative, la conception du PRCHAT à une approche dynamique qui permet, d'intégrer à chaque fois que nécessaire, de nouvelles actions générées par les besoins nouveaux exprimés au cours de la réalisation des programmes de la politique sectorielle.

#### **1.2.1.1 Les partenaires et les publics ciblés de PRCHAT**

##### **A. Les partenaires du PRCHAT s'appuient sur**

- Les centres et instituts de recherche et développement du pouvoir public avec leur réseau de stations et laboratoires ;

- Les établissements de formation ;
- La profession et l'interprofession ;
- Les associations professionnelles, les coopératives et les agriculteurs leaders.

Mais également sur une forte intersectorialité avec une participation des autres départements ministériels (l'enseignement supérieur, la formation professionnelle ...)

**B. Les publics ciblés par le programme PRCHAT**

- Les cadres techniques ;
- Les administrations centrales et décentralisées ;
- Les agriculteurs et éleveurs ;
- Les porteurs de projets ;
- Les ménages ruraux ;
- Les élus et les responsables locaux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les communautés rurales ;
- Autres opérateurs.

Il s'agit dans le cadre du PRCHAT, d'élaborer et de conduire des programmes de formation en fonction des besoins réels exprimés par les agriculteurs, éleveurs et les cadres du secteur. Dans ces programmes, l'accent devra être mis sur les travaux pratiques ; la théorie ne serait enseignée que dans la mesure où elle est nécessaire pour préparer, expliquer et améliorer les travaux de terrain.

La programmation des thèmes fait l'objet d'un plan opérationnel détaillé comprenant des indicateurs : Le thème de la formation, l'intervenant, la date, le lieu de réalisation, le nombre prévu de former, la population concernée par le thème ainsi que les wilayas concernées par la formation.

**▪ Formation des agriculteurs et éleveurs**

L'approche de formation des exploitants agricoles et des éleveurs s'organise aussi sur site. La programmation des sessions de formation destinées à cette population s'effectue selon le mode de formation à la carte. Les besoins sont formulés par la profession agricole, Chambre National d'agriculture (CNA) ou Chambre de l'Agriculture de Wilaya (CAW) soit par la direction des services agricole (DSA)<sup>2</sup>.

Ce programme qui porte essentiellement sur des thèmes liés aux techniques culturales se propose de dispenser aux agriculteurs, des formations fonctionnelles sur les

---

<sup>2</sup> Wwww. Document PRCHAT consulté 21 / 11/2019 à 18h30

itinéraires techniques et les savoir-faire, en vue d'une amélioration qualitative et quantitative de leurs productions, ainsi que des formations destinées à leur fournir des outils de gestion de leurs exploitations.

- **Formation et perfectionnement des cadres administratifs**

Ce programme a porté sur l'acquisition de notions sur : le Management, la Gestion, l'Evaluation de projets, les Finances Publiques, les enjeux de la Mondialisation, les politiques agricole, les stratégies de développement, la maîtrise des technologies modernes d'information

- **Formation et perfectionnement des cadres techniques**

Ce programme est destiné à doter l'encadrement technique d'aptitudes nécessaires pour l'application de techniques et de méthodes (gestion, approches, évaluation...), afin de lui permettre une actualisation et un élargissement de ses connaissances, savoir et savoir-faire dans les domaines les plus divers tels que : la protection des végétaux, la santé animale, les différentes productions animales et végétales, la pédologie, l'hydraulique agricole, l'agriculture biologique, la valorisation des produits agricoles...

- **Formation des bénéficiaires de concessions et porteurs de projets :**

Formation adaptée aux créneaux investis dans le cadre des projets agricoles, de développement rural.

- **Formation des Jeunes Ruraux**

Les jeunes ruraux constituent une catégorie essentielle de la population qui mérite pour avoir une vie descente. L'agriculture leur offre une opportunité pour se développer et crée une nouvelle génération d'agriculteurs, plus modernes et plus productifs en donnant à la jeunesse le goût de l'innovation et qu'il existe dans toutes les zones rurales des personnes ayant des caractéristiques voulues pour promouvoir cette évolution.<sup>3</sup>

Enfin, le Programme de Renforcement est donc perçu comme un processus de développement de connaissances, du savoir et du savoir-faire à tous les niveaux et ce en vue de développer les capacités, les aptitudes et les pratiques tant de l'encadrement que des exploitants agricoles.

### **1.3 La vulgarisation agricole**

La vulgarisation est une activité de développement agricole qui nécessite une amélioration continue des performances de ceux qui en tiennent la charge. Le métier de vulgarisation requiert une connaissance de référence technique mais également de

---

<sup>3</sup> www.Document\_PRCHEAT Pag 11 Consulté 24/11/2019 à 18h31

référence méthodologique pour bien maîtriser le processus de communication avec les agriculteurs, et les formateurs doivent mettre en œuvre des pratiques innovantes qui permettent à l'agriculture de suivre l'évolution des techniques et de maîtriser ses moyens de production. <sup>4</sup>

En Algérie, les champs d'action de la vulgarisation ont continuellement été adaptés aux problèmes qui se posent à l'agriculture. Outil de développement de son rôle de formation mais aussi de support d'information, la vulgarisation aide les publics cibles à s'approprier les techniques de production pour améliorer la performance de leurs exploitations.

La vulgarisation agricole en Algérie a mis en place deux types de formation, une formation méthodologique et une formation technique. Un cours permanent en méthodologie de vulgarisation, d'une durée de 16 semaines, repartit en cours théorique et stage pratique. Il est destiné aux agents et cadres qui activent dans le domaine de vulgarisation agricole, a été ouvert suite à l'élargissement et la mise en place de l'appareil national de vulgarisation en 1985. Le cours vise à améliorer la maîtrise des méthodes et approche de communication destinée aux agriculteurs (Formation méthodologique). Par ailleurs, la formation technique consiste à des cours de perfectionnement technique dispensés par les chercheurs, ils ont pour effet d'encourager les liens professionnels entre le secteur de la vulgarisation et celui de la recherche.

### **1.3.1 Les formes de vulgarisation agricoles**

Cette formation peut couvrir plusieurs formes :

- Formation court durée dans les centres de formation et de vulgarisation agricole ;
- Contact sur le terrain dans la mise en place et le conduit en commun de parcelle de démonstration ;
- Visite des conseillers agricoles dans les centres et les stations de recherche ;
- Participation des conjointes aux réunions périodiques d'évaluation des activités de vulgarisation.

Le métier de vulgarisateur requiert une connaissance de références techniques mais également de références méthodologiques pour bien maîtriser le processus de communication avec les agriculteurs. Ces références doivent faire l'objet de recherche

---

<sup>4</sup> Ouardia ANSEUR Thèse de doctorat « usage et besoins en information des agriculteurs en Algérie » page 61-62

d'expérimentation et d'adaptation avant leur application et améliorer la qualité de la formation et augmenter le nombre de vulgarisateur formé.

## **II. Formations à l'Étranger**

Il existe également des programmes de formation à l'étranger aux quelles appliquée dans le secteur de l'agriculture qui obtient régulièrement, pour le perfectionnement de ces cadres de bourses, de longue et courte durée, dont peut citer :

- **Formation de longue durée**

Réalisation de 27 bourses de spécialisation (d'une durée moyenne de douze mois) dans le cadre du programme boursier algéro-français<sup>5</sup>, Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (*CIHEAM*)<sup>6</sup> et basés par 04 institut, se trouve dans 4 pays « Italie, Grèce, France, Espagne », la coopération portant sur les spécialités suivantes : biotechnologie, immunologie, bactériologie, mycologie, technologie des semences

- **Formation de courte durée**

Réalisation de 144 formations de courte durée ont été réalisées en France, Espagne, Italie (*notamment dans le cadre du CIHEAM*) et certains pays arabes notamment dans le cadre de l'Organisation Arabe du Développement Agricole (*OADA*) et de Centre Arabe pour les Etudes des Zones Arides et des Terres Arides (*ACSAD*) dans différentes formations tels que : le développement rural, gestion des sols, production et santé animale, la production maraichère, la sécheresse et la désertification, l'irrigation, la normalisation, médecine vétérinaire,

Décree présidentiel n 03-309 du 11 septembre 2003 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.

**Art 2** \_ Les programmes de formation et de perfectionnement à l'étranger sont organisés en fonction des capacités nationales d'enseignement et de formation supérieurs, des besoins sectoriels d'encadrement et des exigences en matière de renforcement des capacités scientifiques et technologiques.

---

<sup>5</sup> CIHEAM : Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, est une organisation intergouvernementale qui a été créé à l'initiative conjointe de l'organisation de coopération et de développement économique et de conseil de l'Europe, en 1962' par un accord entre les gouvernements de 7 pays : Espagne, France, Grèce, Italie, Portugal, Turquie, Yougoslavie.

<sup>6</sup>Algéro-Français : le programme Algéro-Français finance et coordonne des programmes boursiers bilatéraux de grande envergure, tels que le programme PROFAS qui a été lancé en 1987 (programme franco-Algérien de professionnalisation de l'enseignement supérieur en Algérie), dans la continuité de ce programme PROFAS se donne pour objet de développement des coopérations scientifiques de haut niveau entre les deux pays.

**Art 3** \_ La formation à l'étranger ne concerne que les filières non dispensées en Algérie ;

Décret présidentiel n ° 14-196 du 8 ramadhan 1435 correspondant au 6 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.

**Art 5**\_ la formation résidentielle et le perfectionnement à l'étranger sont organisés aux profits des catégories citées dans l'article 7et 8, de nationalité algérienne.

- La formation résidentielle à l'étranger est organisée pour une durée supérieure à six (6) mois.

- Le perfectionnement à l'étranger est organisé pour une durée inférieure ou égale à six (6) mois.

**Art 7**\_Les catégories concernées par les programmes de formation résidentielle à l'étranger sont :

- les étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle ou de deuxième, majors de promotion, sélectionnés par les conseils scientifiques des établissements d'enseignement supérieur ;

- les enseignants et chercheurs titulaires, justifiant d'une ancienneté de trois (3) années de service effectif inscrits en Algérie pour la préparation d'une thèse de doctorat et dont les études nécessitent d'effectuer des recherches ou des stages à l'étranger.

- les travailleurs titulaires des établissements et administrations publiques et ayant un diplôme de graduation ou équivalent peuvent bénéficier de formations de spécialisation lorsque ces dernières ne peuvent être assurées en Algérie.

**Art 8**\_Les bénéficiaires d'une bourse doivent souscrire un engagement et particulièrement pour exercer en Algérie à l'issue de leur formation. En cas de non-respect de cet engagement, les intéressés doivent restituer la totalité des frais de formation engagés, sans préjudice de poursuites judiciaires.

Selon notre revue littéraire, nous pouvons dire que la France a donné beaucoup d'importance à la formation agricole, à ce sujet, nous signalons que l'éducation agricole est le second dispositif d'enseignement national, mais également il faut rajouter que plusieurs établissements, publics et privés de l'enseignement supérieur proposent des formations agricoles exemple des établissements lycienne font des spécialités a ce qui concerne l'agriculture.

**III. Objectifs définis par ces formations**

La réalisation des actions liées aux activités de formation, vulgarisation et de recherche a été concrétisée grâce aux efforts consentis par les structures liées aux activités de formation, recherche et vulgarisation.

- **Perfectionnement et formation des cadres** : Doter l'encadrement d'outils destinés à améliorer leurs capacités en matière de gestion, d'évaluation et divers domaines liés aux techniques agronomiques ;
- **Formation des agriculteurs** : Améliorer le niveau de qualification des agriculteurs, formations axées sur les itinéraires techniques ;
- **Formation des jeunes bénéficiaires du programme d'investissement en appui à l'exploitation agricole** : Initiation des « jeunes investisseurs » à la gestion d'une unité de services, par le biais de formations horizontales pour tous les postulants au soutien dans le cadre du programme sus cité. Formations spécifiques portant sur les créneaux choisis pour les bénéficiaires de ce programme.

**Tableau 1 :** Analyse des forces, des faiblesses, opportunités et menaces du dispositif de formation agricole en Algérie

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<p><b>Formation initiale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Localisation, potentiel humain (MADRP, MFEP) ;</li> <li>-Acteurs historique des territoires (MADRP) ;</li> <li>-Début de concertation organisée entre la MADRP et certaines filières professionnelles ;</li> <li>-Convention de partenariat MADRP-MFEP ;</li> <li>-Liens avec les instituts techniques DSA, chambre d'agriculture MADRP ;</li> <li>-Existence d'un institut d'ingénierie pédagogique au sein du MFEP.</li> </ul> <p><b>Formation continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Fort progression du nombre de bénéficiaires (agriculteurs, cadres, porteurs de projets) ;</li> <li>-Proximité et relation direct avec les agriculteurs (MADRP).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence d'une structure nationale de concertation pour la coordination des objectifs et actions (profil de compétences...), de calibrage (flux, niveaux, répartition territoriale) et de cohérence de l'offre de formation ;</li> <li>-Faible ouverture sur les entreprises et les secteurs privés ;</li> <li>-faible niveau d'organisation des producteurs agricoles et filières professionnelles ;</li> <li>-Compétences en ingénierie de formation spécifique à la FAR ;</li> <li>-Fermes et ateliers insuffisamment équipées (notamment MFEP et MESRS) ;</li> <li>-Flux de diplômés modestes dans le moyen et important dans le supérieur ;</li> <li>-Peut de formation par apprentissage dans le domaine de l'agriculture ;</li> <li>-Devenir professionnel incertain et pas de suivi de l'insertion des diplômés ;</li> <li>-Faible capacité à analyser les vissions des entreprises agricoles ;</li> <li>-Peu de coordination entre les différents acteurs de la formation agricole et rurale.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ouverture aux agriculteurs, entreprises privées, aux acteurs en aval des filières ;</li> <li>-Elargissement du public touché ;</li> <li>-Maîtrise des flux à former pour le recrutement de fonctionnaires aux différents niveaux MADRP ;</li> <li>-Formateurs en prise avec les réalités de leur territoire notamment de par les actions de formation permanente (MADRP) ;</li> <li>-Affirmation du MADRP en tant qu'interlocuteur des filières et porte-parole de leurs demandes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Capacité des établissements à accroître leur activité et disponibilités pour intervenir davantage en formation ;</li> <li>-Repli sur les besoins du MADRP et des instituts publics et dépendance par apport à la politique de recrutement du MADRP ;</li> <li>-Maillage territorial inadéquat ;</li> <li>-Insertion professionnelle des diplômés ;</li> <li>-Concurrence d'autres acteurs sur l'offre de formation adaptée.</li> </ul>

**Source :** Ministère de l'agriculture

D'après ce tableau, les forces de la formation agricole à pour existence d'un dispositif de formation offrant des différents types de formation pour tous les niveaux de besoin de renforcement des capacités des agriculteurs. Plusieurs instituts et établissements de l'enseignement supérieure couvrant des formations telle que :

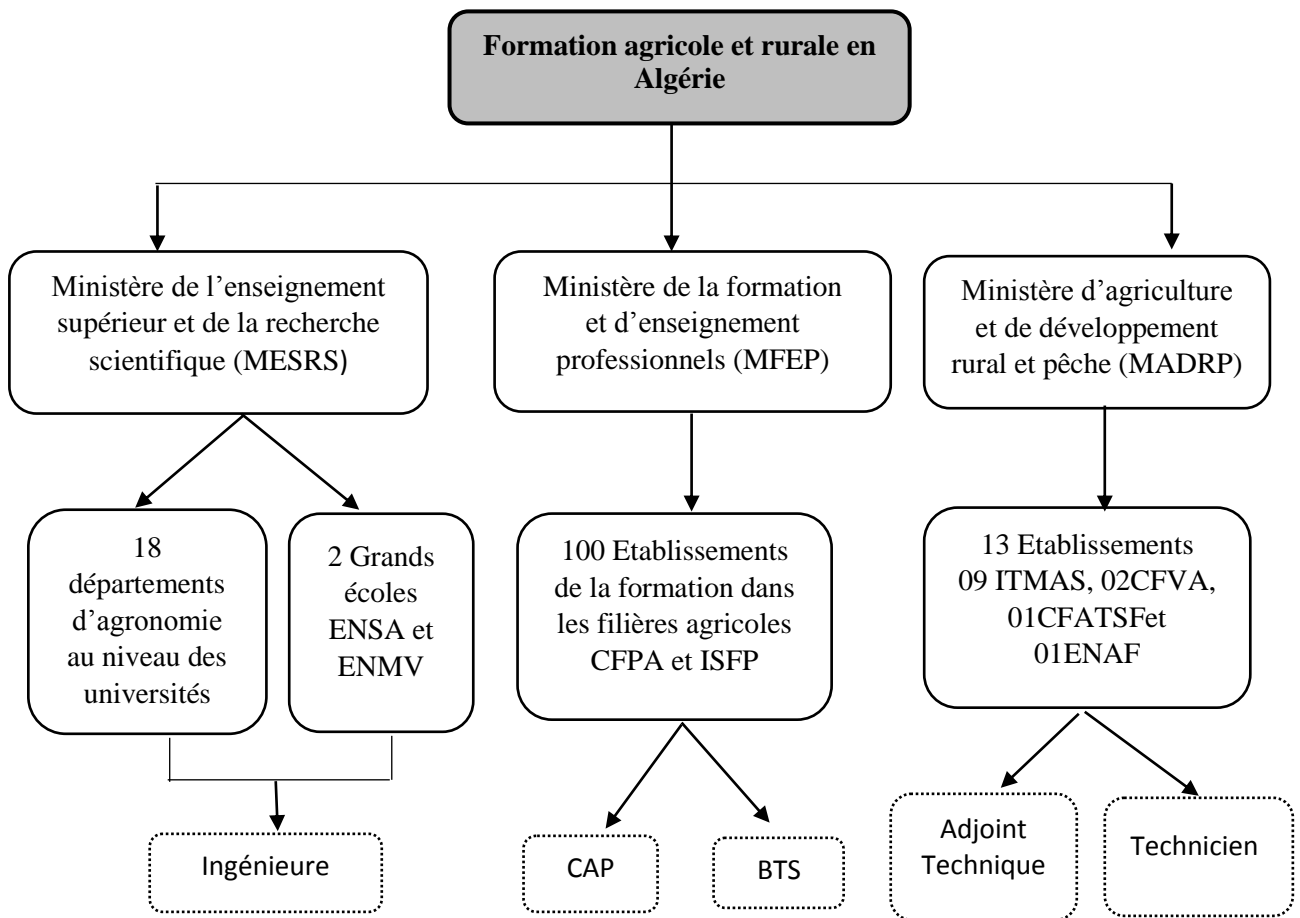
- Le renforcement des capacités des agriculteurs et de diffusion des techniques améliorés ;
- Une formation supérieure universitaire et professionnelle préparent les cadres moyen et supérieur de secteur (docteurs vétérinaires, des ingénieurs en agronomie).
  - Les faiblesses : le dispositif de formation agricole en Algérie caractérisé par l'ensemble de faiblesses, institutionnelles, l'insuffisance de collaboration entre les différents pouvoirs publics en charge de l'éducation (MADRP, MEFP, MESRS), Manque de suivi des agriculteurs après la formation et manque de financement et les moyens nécessaire pour le fonctionnement de la formation.
  - Les opportunités : La formation agricole et caractérise par une forte formation des agriculteurs, cadre technique, porteurs de projet, pour aider et assurer la qualification des jeunes formés en agriculture dans la production et de développement de secteur agricole.
  - Les menaces : c'est le manque de communication et d'orientation des agriculteurs en recherche d'emploi.

Section 2 : Les instituts de formation agricole en Algérie

Toutes les institutions techniques sous tutelle sollicitées pour la prise en charge des nouveaux besoins en formation ainsi générés, tels que la formation des agriculteurs, formation de perfectionnement et recyclage des cadres de secteur, formation de vulgarisateurs et formation des bénéficiaires de projet agricole et ruraux.

I. Les intervenants

Figure 2 : schéma représente les différents ministères de la formation agricole et rurale en Algérie



Source : Réalisé par nous-même

La pluralité des pouvoirs publics dans la formation agricole, ne traduit cependant par une politique de formation agricole cohérente, suffisamment lisible et en lien étroit avec la politique de renouveau agricole et rural.

Malgré les dispositifs existants ne permettant pas aujourd'hui de dire qu'il y a une adéquation entre la formation et l'emploi, tant : <sup>7</sup>

- Les filières créées sont basées sur des considérations théoriques et non sur le réalisable possible (étude du marché et des besoins) ;
- Les formations qualifiantes adaptées, favorisant l'insertion réelle du produit formé sont insuffisantes.

Aussi le constat est le même pour la formation agricole :

- La formation agricole n'attire pas les meilleurs élèves du système éducatif national, souvent ce sont les élèves éliminés dans les différents paliers de l'enseignement qui rejoignent, Pour le supérieur, les niveaux étudiants choisissent rarement les filières agricoles en première instance ;
- Les agriculteurs et ouvriers agricoles ne sont pas présents en masse aux formations qui leur sont dédiées, malgré tous les efforts consentis pour mettre à leur disposition des formations.

La formation agricole était assurée par une gamme d'institutions sous tutelle de ministère de l'agriculture du développement rural et de la pêche mises à contribution dans la mise en œuvre des programmes de formation agricole qui sont :<sup>8</sup>

- Les directions des services agricoles ;
- Les chambres d'agriculture ;
- Les établissements de formation agricole qui lui sont rattachés ;
- Les instituts techniques de développement.

Parmi ces instituts sous tutelle on trouve aussi les instituts technologiques moyennes agricoles spécialisées et les centres de formation et de valorisation agricole, sont objectifs et d'assurer la formation agricole aux besoins de l'agriculture. Les différents centres et instituts existant dans le secteur agricole en Algérie sont constitués :

### **1.1 Les instituts technologiques moyens agricoles spécialisés (ITMAS)**

Il existe 9 ITMAS pour la formation des agriculteurs et techniciens spécialisés qui forment pendant 2 à 3 années des agriculteurs et des techniciens en agriculture.

---

<sup>7</sup> Hassen BERRANEN « sous- Directeur », Formation agricole : production d'effectifs et prise en charge des besoins réels, 11èmes journées d'études « ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International » page 2/3

<sup>8</sup> Hassan BERANEN 2009, « Sous-direction de la formation MADRP », Algérie 11ème journée d'études « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international » Page 3.

- Institut de technologie moyen agricole spécialisée de Tizi-Ouzou ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée de Djelfa ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée d'Ain T'émouchent ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée Guelma ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée Sétif ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée de Timimoune ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée d'Ain Taya ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée d'Alger ;
- Institut de technologie moyen agricole spécialisée Ha roua d'Alger.

### **1.2 Les centres de formation**

En plus de ces institutions, quatre centres de formation dans différents activités agricole qui sont :<sup>9</sup>

- Le centre de formation et de vulgarisation agricole de Médéa ;
- Le centre de formation et de vulgarisation agricole de Sidi Mahdi Touggourt.

Ces centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA) forment des agents techniques agricoles en 2 années et des agents qualifiés par des formations de courte durée :

- Le centre de formation des agents spécialisés des forêts de Jijel ;
- Le centre de formation des agents spécialisés des forêts de Béni Slimane.

### **1.3 Les instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

La recherche en Algérie est sous la tutelle du ministère de l'agriculture et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle compte plusieurs institutions :<sup>10</sup>

- Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ;
- Institut National de la Protection des Végétaux (INPV) ;
- Institut National de la santé Animal (INSA) ;
- Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC) ;
- Institut Technique du Maraichage et des Cultures Industrielles (ITMCI) ;
- Institut Technique de l'Arboriculture Fruitière et de la Viticulture (ITAFV) ;
- Institut Technique de l'Élevage bovin et Ovin (ITEBO) ;
- Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire (ENSV) ;

---

<sup>9</sup> Document Ministère de l'agriculture et de développement rural (MADRP)

<sup>10</sup> Document de Ministère de l'agriculture et de développement rural (MADR)

- Centre de formation de perfectionnement et d'assistance (CFPA) : 96 centres dispensant des formations diplômantes (CPA) dans les branches de l'agriculture.

Toutes ces institutions font de la formation continue et de base :

- Mise en œuvre de programmes de formation spécifiques et adaptés sur les cultures et les produits agricoles à forte consommation (céréales, semences, plants, arbres, etc.) et sur l'économie de l'eau ;
- Concevoir et posséder un réseau d'institutions de formation et d'enseignement professionnel pour le cours de formation au développement des zones rurales et des métiers ;
- Conception et institutionnalisation du cours sur l'économie rurale et les principes de la politique de renouveau rural au niveau des centres universitaires (cours menant à un diplôme) ;
- Renforcement des capacités administratives et intégration professionnelle des jeunes dans les programmes du secteur agricole (éducation et formation continue dans le domaine du travail et rotation de tous les acteurs et investisseurs agricoles) ;
- Organiser des programmes de formation pour les différents acteurs impliqués dans les investissements agricoles en concentrant les interventions au niveau de la communauté ;
- Renforcer les partenariats avec tous les secteurs (institutions de recherche et développement MADR, formation professionnelle, enseignement supérieur, coopération internationale, ...) pour une utilisation conjointe. Garantir des économies d'échelle en moyens et en compétences ;
- La mise en place d'un réseau d'écoles paysannes servant d'appui pédagogique ;
- Organiser et diffuser des campagnes de sensibilisation par le biais du réseau de radio locale, des chaînes nationales et d'autres grands médias (télévision) ;
- Produire un soutien pour soutenir les producteurs, établir des réseaux de connaissance et le développement rural ;
- Maîtrise de la technologie (lancement de projets de recherche en économie et en sociologie dans le monde rural) ;
- Création de l'événement (conférences, événements, sensibilisation, promotion ...) ;
- Développer des stratégies d'alliances avec des structures extérieures au secteur.  
*(Compilation de moyens de développement de nouvelles technologies : agriculture*

*et alimentation, forêts, zones naturelles et rurales, énergies renouvelables, biotechnologies, lutte contre la désertification, etc).*

## **II. Perspectives pour les Instituts de technologies et moyens agricole spécialisés**

### **2.1 Mission d'avenir pour l'ITMAS**

- La formation agricole doit s'adapter aux nouvelles réalités multidimensionnelles et à y Répondre sur les double plans qualitatif et quantitatif. L'économie agricole et rurale algérienne connaît en effet des changements importants qui impliquent « une mise à jour » de la formation agricole : développement des technologies de l'information et de la communication, mondialisation des échanges, évolution des systèmes de transformation, de stockage et de commercialisation des produits agricoles, problématique de gestion des ressources naturelles. Plus globalement, la formation agricole doit s'adapter à la nouvelle réalité du marché de l'emploi.

Ce secteur n'est plus majoritairement public et les diplômés n'arrivent plus à trouver des emplois, l'ITMAS doit réorienter ses formations vers l'entrepreneuriat ainsi que les besoins du secteur privé.

- La Formation agricole doit aider les agriculteurs à développer leurs exploitations pour leur Permettre de produire mieux et de se "mettre aux normes" par un appui conséquent en apportant les innovations techniques et technologiques nécessaires.

L'agriculture a besoin de se moderniser mais aussi de s'adapter aux besoins croissants des consommateurs devenus plus exigeants sur la qualité et la disponibilité.

Aussi la Formation agricole doit former des agriculteurs capables de prendre en compte toutes les évolutions de l'agriculture pour produire plus et mieux, afin de faire face aux différents défis de sécurité et de souveraineté alimentaires.

#### **2.1.1 Les objectifs pour les ITMAS**

L'objectif c'est de former des citoyens (agriculteurs, personnels des services agricoles, jeunes agricole) découlent pour l'ITMAS plusieurs missions pour la formation agricole et rurale :

##### **2.1.1.1 Formation initiale et continue pour faire face aux besoins de l'agriculture en capital humain et en qualifications de ressources humaines**

- Faciliter l'accès à la formation professionnelle et technique pour tous les acteurs : jeunes issus du système éducatif et scolaire et des professionnels (les agents des services agricoles et les agriculteurs et leurs familles) et leurs organisations ;

- Assurer la qualification des personnels (enseignants et formateurs) des dispositifs de formation professionnelle agricole et des professionnels en activité dans la production et le développement agricole et rural ;
- Promouvoir la formation pour tous, puisque la plupart des agriculteurs et leurs familles ne sont pas toujours capables de décrypter tous les messages issus des services de conseil/vulgarisation, d'accompagnement/encadrement ;
- Permettre aux producteurs de devenir acteurs de leur « propre développement ».

#### **2.1.1.2 Former et insérer des jeunes en grand nombre**

La formation des jeunes constitue un enjeu majeur pour leur permettre d'acquérir un métier, d'accéder à un niveau supérieur (plus élevé) afin de s'insérer dans le marché du travail mais aussi pour réaliser des ajustements de carrières s'il y a lieu.

Le renouvellement des générations au sein des exploitations familiales ou le retour des jeunes vers l'agriculture, l'aide à l'installation des jeunes ainsi que l'insertion des diplômés constituent autant de motifs pour former massivement les jeunes. Cependant, cette formation des jeunes doit être territorialisée car c'est seulement cela qui va assurer l'insertion des jeunes dans les territoires.

Pour permettre aux sortants de l'ITMAS de s'insérer dans les professions agricoles et rurales, il faudra :

- Développer les échanges et les réflexions entre acteurs pour développer la mutualisation des connaissances, des savoirs et des pratiques mais aussi la capitalisation des différentes expériences ;
- Définir des méthodologies de formation applicables et adaptées selon les différents contextes ;
- Favoriser le réseautage entre acteurs au sein des filières et des activités en permettant à la formation agricole de jouer un rôle d'intermédiation ;
- Développer la communication pour mieux informer les jeunes.

#### **2.2 Moyens à mettre en œuvre**

Le rôle de la formation est d'apporter une qualification et cela passe par, d'une part, les réformes des programmes en fonction des besoins du marché de l'emploi.

Il faudra adopter une nouvelle démarche et permettre de faire aboutir le projet d'établissement qui ambitionne la révision de la stratégie de formation agricole professionnelle et d'en faire un moyen d'appui à la réalisation des politiques publiques dans le secteur agricole.

Pour ce faire, il faudra pour les autorités compétentes de ministère de l'agriculture et de développement rural de la pêche (*MADRP*) de :

- Accélérer le processus pour aboutir à un nouveau statut de l'ITMAS ;
- Opérer un choix judicieux des futurs gestionnaires et formateurs de l'établissement de formation ;
- Appuyer l'établissement dans le domaine de la gestion administrative et surtout pédagogique (*formations des personnels et inspections régulières*) ;
- Assurer une amélioration du potentiel scientifique, technique et pédagogique des formateurs par des formations continues obligatoires ;
- Permettre une meilleure connexion entre les établissements de formation et les instituts sectorielles de recherche et développement ;
- Mettre en place une inspection pédagogique et administrative permanente, rattachée à la DFRV, chargée du suivi et de l'évaluation des activités formatives des ITMAS ;
- Accéder à une plus grande implication de la profession dans la formation, à travers des mécanismes associant l'ITMAS aux acteurs du développement agricole.

### **2.3 Les contraintes**

En dépit des contraintes rencontrées, liées à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement notamment :

- La compétence territoriale : l'ITMAS, ne peut assurer le rayonnement dans ses régions d'implantation, constituent un pôle de référence au vu des moyens limités dont il dispose (*communication, transport, personnel adapté...*) ;
- Le manque des moyens limités, les prestations et activités de l'exploitation agricole annexée à l'établissement, ce qui ne leur permet pas de constituer un modèle pour les agriculteurs et les cadres techniques, ni servir de véritable appui pédagogique pour l'apprentissage de savoir-faire et pour la diffusion du progrès technique ;
- Absence d'une institution spécialisée pour assurer une amélioration du potentiel scientifique, technique et pédagogique des formateurs par des formations continues obligatoires.

### **2.4 Les enjeux**

D'une manière générale, pour que le système de formation soit efficace il serait très utile que des experts puissent aider à la réflexion sur :

- L'unification et la stabilisation du système national de formation agricole sur la base d'une carte de la formation multi-niveaux adaptée aux perspectives de

développement de l'agriculture : comment s'avoir des structures multi-niveaux, en système national de formation agronomique cohérente, intégré et ouvert sur son environnement ;

- La codification des professions agricoles et para agricoles pour une meilleur évaluation des besoins en formation ;
- La production d'un projet d'établissements validé, en rapport avec le rôle de développement conféré aux établissements de formation du secteur agricole ;
- La construction collective d'un plan d'orientation et de développement des ambitions d'une école de formation agricole tant au niveau régionale, national, qu'international ;
- La formation des formateurs qualifiés et motivés pour porter les nouvelles missions des dispositifs de formation.

**Conclusion**

Les efforts considérables effectués par l'Etat concernant la formation agricole, expliquent l'importance de cette dernière dans le développement de l'agriculture, l'Etat reste le principal pourvoyeur d'emploi, et demandeur de formation dans le secteur agricole et rural à différents niveaux. Il est clairement dit que l'agriculture et le développement rural ont besoin de l'aide de l'Etat mais aussi un grand besoin de compétences et de plus de qualifications, la formation apparaît comme un préalable pour la réussite de tout projet.

## **Introduction**

L'Institut de Technologie et Moyens Agricole Spécialisés (ITMAS) de Tizi-Ouzou est un outil au service de la politique de formation du ministère de l'agriculture de développement rural et de la pêche (MADRP) inscrite dans la dynamique d'assurer l'offre en formation avec les besoins et demandes induits par le territoire dans lequel il est situé.

Des programmes de développement sectoriels liés aux régions montagneuses plus spécifiquement à la Kabylie, et de garantir aux transferts de compétences et de savoir qui répondant aux demandes des agriculteurs et population rurales de la région.

De ce fait, L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés ITMAS joue un rôle important dans son environnement, pour développer l'agriculture de montagne à travers la qualité des actions de formation en relation directe avec les besoins des agriculteurs, Pour cela, on a décomposé ce chapitre en deux sections :

**Section 1** : Présentation de l'établissement ITMAS

**Section 2** : Le contexte agricole et rural

## **Section 1 : Présentation de l'établissement**

L'institut de technologie moyen agricole spécialisé de Boukhalfa (ITMAS) coiffe quatre wilaya, à savoir Tizi Ouzou, Bouira, Bejaïa et Boumerdès, il fait partie des 13 établissements sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la pêche. <sup>1</sup>

### **I. Historique de l'ITMAS**

Créées-en qualité d'école pratique de l'agriculture (E.P.A), pour assurer la formation d'agents techniques en matière de techniques agricoles (A.T.T.A). Cet établissement a continué à fonctionner en tant que tel jusqu'en 1969, il été érigée en Ecole Régionale d'agriculture (ERA). Et ce, conformément au décret n°67-179du 31/08/1967, portant création des écoles régionales d'agriculture.

A sa Création en 1958 en qualité d'école pratique de l'agriculture (EPA), pour assurer la formation d'agents techniques en matière de techniques agricoles (ATTA), Cet établissement a continué à fonctionner en tant que tel jusqu'en 1969,

En 1969, il a été érigé en Ecole Régionale d'Agriculture (ERA), dans l'objectif de former des cadres moyens de niveau de technicien de l'agriculture, spécialisés en économie-gestion, afin de répondre aux besoins du secteur autogéré et ce conformément au décret n° 67- 179 du 31/08/1967, portant création des écoles régionales d'agriculture.

En 1973, en exécution des ordonnances n° 69-106 du 26/12/1969 et n°70-78 du 10/11/1970, portant création des instituts de technologie moyens agricoles et des centres de formation d'agents techniques, l'école régionale acquiert le statut d'Institut de Technologie Moyen Agricole (ITMA), pour objectif de former des cadres moyens de niveau de technicien d'agriculture, spécialisés en économie-gestion, afin de répondre aux besoins du secteur autogéré.

En 1995, Institut De Technologie Moyen Agricole Spécialisé en Agriculture de Montagne (ITMAS) continue à former des cadres de niveau moyen.

En 2008, ouverture des niveaux adjoints technique de l'agriculture.

---

<sup>1</sup> <https://www.depechedekabylie.com/> 26 /10 /2019 à 21h08

### **1.1 Lieu d'implantation**

L'ITMAS de Tizi-Ouzou est implanté dans la localité de Boukhalfa et situé dans une zone montagneuse 200 -300 m d'altitude, à cinq kilomètres au Nord-Ouest de la ville de Tizi Ouzou, implanter sur une superficie de 30 hectares est limitée :

- Au nord, par l'oued SEBAOU et le CFPATA
- Au sud, par l'exploitation agricole SBAIHI.
- A l'est, par la route reliant BOUKHALFA à la Ville de Tizi-Ouzou.
- A l'ouest, par la route reliant BOUKHALFA à la ville de Draa Ben Khedda .

**Figure 3 : carte géographique de l'ITMAS**



Source : ITMAS de Tizi Ouzou, 2019

### **1.2 Les objectifs d'institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé de Tizi Ouzou**

Il ambitionne la concrétisation des objectifs ci-après :

- Assurer l'adéquation de l'offre en formation avec les besoins et demandes induits par le Territoire dans lequel il est situé, en conformité avec les actions structurantes des programmes de développement sectoriels liés aux régions montagneuses et plus spécifiquement à la Kabylie ;
- Garantir un transfert de compétences et de savoirs qui répondent aux demandes des agriculteurs et populations rurales de la région ;
- Associer les professionnels au fonctionnement du dispositif de formation en tenant compte de la spécificité des filières existant dans son territoire d'implantation ;
- Favoriser l'intégration de l'ensemble des acteurs du territoire des zones montagneuses par la Formation, l'insertion et dans une certaine mesure, la contribution aux activités de recherche.

Le choix de s'appuyer sur les territoires nécessite toutefois, des compétences et appuis au niveau des structures locales, des agriculteurs et des autres acteurs tels que :

- Le réseau station et laboratoires des centres et instituts de recherche et développement du MADR implantés dans le même territoire que l'ITMAS ;
- Les établissements de formation relevant des autres secteurs ;
- L'interprofession ;
- La chambre régionale d'agriculture ;
- Les services administratifs décentralisés du MADRP ;
- Les associations professionnelles, et les coopératives ;
- Les agriculteurs.

Cependant, au vu du manque de moyens au niveau de ces structures et des autres manque de la conduite des cultures et élevages, à la transformation et à la gestion des exploitations, sur le terrain, l'ITMAS s'est attelé à la mise en place d'ateliers pédagogiques adaptés (*diverses cultures végétales et animales*), au sein même de l'établissement.

### **1.3 Les efforts réalisés par l'ITMAS**

Les efforts entrepris à ce jour par l'ITMAS de Tizi Ouzou, permettent la réalisation des actions ci-après.

#### **1.3.1 En direction des jeunes**

L'ancrage territorial de l'ITMAS se traduit par la volonté de façonner chez les jeunes apprenants, un sentiment d'appartenance territoriale, qui leur permet d'intégrer les notions et les concepts propres au développement durable.

L'ITMAS se base sur la spécificité de son territoire d'ancrage avec une configuration de programmes adaptés, qui s'appuient essentiellement sur des pédagogies actives (*travail en groupe, alternance salle – exploitation – ateliers, sorties et visites au niveau des sites de production...*), Dans sa spécialité « *Agriculture de Montagne* », l'ITMAS assure une formation de base ou initiale de Techniciens, et d'adjoints techniques de l'agriculture.

Les jeunes sont formés en vue d'être insérés dans le territoire d'implantation de l'ITMAS ou dans les autres zones montagneuses.

Ces formations constituent pour l'ITMAS et le MADRP, d'une manière plus élargie, des vecteurs de l'attractivité du métier d'exploitant agricole capables de s'approprier et de diffuser des techniques et savoirs nouveaux dans le milieu dans lequel ils sont appelés à exercer, leur insertion dans le territoire, contribue à démontrer par ailleurs, la possibilité de gagner sa vie et d'améliorer son revenu par l'activité agricole. Ce sont des effets directs sur le territoire qu'il convient aujourd'hui d'accompagner, d'intensifier et de mieux piloter.

Le défi majeur aujourd'hui pour les territoires est donc de conduire cette dynamique de structuration en direction des jeunes, avec un accompagnement adéquat, ce qui implique

encore une fois, l'implication de l'ensemble des acteurs qui y évoluent (agriculteurs, professionnels, administration et structures de formation...).

Le concept de territoire tel qu'il est perçu par l'ITMAS, suppose une certaine identité territoriale et une coordination entre acteurs agissant dans le milieu agricole, qui génèrent des ressources.

### **1.3.2 En direction des professionnels et des producteurs**

Les avancées du secteur agricole depuis la mise en œuvre des politiques de développement agricole et rural ont incité le MADRP, à structurer sa politique de formation et à mettre en place le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT). Ce programme porte sur un investissement conséquent dans la formation, en vue de favoriser l'introduction du progrès technique et son appropriation par les agriculteurs et éleveurs de manière durable.

La conception du PRCHAT à partir d'une démarche participative qui implique les acteurs du territoire d'implantation de l'ITMAS, obéit en outre à une approche dynamique qui permet, d'intégrer à chaque fois que nécessaire, de nouvelles actions de formation générées par les besoins nouveaux exprimés au niveau du territoire.

Dans ce cadre l'ITMAS de Tizi Ouzou assure :

- **Des formations d'accompagnement aux programmes de développement des filières**

Portant notamment, sur l'arboriculture, la viticulture, l'économie de l'eau, les cultures maraichères, l'oléiculture... qui sont destinées aux cadres et personnels en activité dans le secteur exerçant : dans les administrations, structures régionales relevant du MADRP, et des secteurs partenaires

- **Des formations fonctionnelles pratiques, au profit des agriculteurs et éleveurs**

Qui touchent plusieurs filières qui sont pratiquées dans la région dont l'apiculture, l'élevage bovin laitier, l'arboriculture-viticulture, l'élevage avicole, l'oléiculture, les cultures maraichères...

- **Des formations d'accompagnement aux programmes de développement rural**

Relatives à l'animation, à l'encadrement et à l'accompagnement des ménages ruraux et qui portent sur quelques productions agricoles et para agricoles telles que la fabrication de fromage artisanal, la transformation de l'huile d'olive...

- **Des formations à la carte**

Relatives aux filières agricoles et para agricoles, en partenariat avec diverses institutions. Ce sont des formations adaptées qui portent sur les itinéraires techniques et les

### ***Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)***

---

savoir-faire ainsi que sur les outils de gestion des exploitations, en vue d'une amélioration qualitative et quantitative des productions.

Par ailleurs l'ITMAS de Tizi Ouzou contribue et/ou participe :

- Avec les organismes et instituts de recherche, développement aux activités d'expérimentation liés aux cultures, élevages spécifiques au territoire dans lequel il est enraciné ;
- Aux activités d'émulation et aux manifestations à caractère agricole et rural (foires, expositions, conférences, séminaires...), organisées sur son territoire d'ancrage où dans le cadre d'échanges avec d'autres territoires ruraux.

Pour l'atteinte des objectifs visés plus haut, l'ITMAS de Tizi Ouzou, dans le cadre de son projet d'établissement projette à moyen terme de devenir un pôle de compétences en matière de formation et de mise à niveau de l'ensemble des acteurs du développement agricole et rural qui activent dans son territoire d'appartenance, que constitue la montagne et les spécificités de l'agriculture en Kabylie.

Doté de moyens appropriés et des appuis nécessaires au niveau des acteurs implantés dans le territoire, l'ITMAS compte :

- Faire de l'exploitation agricole annexée à l'ITMAS un outil pédagogique incontournable et un lieu privilégié de vulgarisation, de démonstration et de développement ;
- Ouvrir pour un Renforcement qualitatif de ses relations avec les partenaires techniques, scientifiques et de la communication ;
- Faire participer l'interprofession dans la confection des programmes et la prise en charge des formations ;
- Augmenter les effectifs en formation ainsi que ses capacités d'accueil ;
- Faire évoluer les référentiels qui ne doivent pas se perpétuer ;
- Contribuer avec les parties concernées dans l'identification des possibilités d'insertion et d'emploi des jeunes ;
- Mieux définir les profils recherchés du technicien de l'agriculture et de l'adjoint technique de l'agriculture ;
- Proposer en contribution avec les structures locales du territoire d'implantation et en collaboration avec le MADRP, une stratégie pour cibler un profil adéquat des futurs candidats.

#### **1.4 Ces infrastructures**

- **Capacité d'accueil**

- 200 places pédagogiques, dont

- 100 places pour la formation initiale ;
- 100 places pour la formation continue.

- **Infrastructures d'accueil**

- 02 dortoirs d'une capacité totale de 176 lits ; l'internat (filles et garçons), la demi-pension et l'externat ;
- 01 bloc réfectoire - cuisine ;
- 01 lingerie.

- **Infrastructures pédagogiques**

- 05 salles de cours et 01 amphithéâtre de 80 places ;
- 01 laboratoire ;
- 01 salle informatique et internet équipée de 07 postes.

- **Exploitation agricole annexée** : d'une superficie de 10 ha reparti comme suit :

- 01 étable (05 UZ) ;
- 02 serres (200 m<sup>2</sup>) +03 serres (125 m<sup>2</sup>) ;
- Pépinière arboricole ;
- Clapier (engraissement + maternité) +02 bâtiment poulets de chair (500 +800 sujets) +01 bâtiment caille (1000 sujets) + bâtiment poule pondeuse (4800 poulettes) + chèvrerie (10 Uz) + bergerie (10UZ) et l'apiculture (20 ruches) + bâtiment stockage de fourrages.
- Atelier matériel agricole ;
- 01 ha verger agrumes + 0.4 ha figuerie + 07 ha cultures maraichères et fourragères + 83 pieds de vigne.

#### **1.5 Ses relations**

- **Avec les DSA, les chambres d'agriculture et instituts techniques**

L'établissement entre des relations permanentes avec ces institutions ainsi à l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation, de perfectionnement et de vulgarisation.

- **Avec les instituts techniques de développement et de la recherche**

Des liens privilégiés sont établis avec les stations régionales des instituts techniques de développement tel que : l'institut technique des élevages (ITELV), institut national de la

### **Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)**

protection des végétaux (INPV), institut technique des cultures maraîchères et industrielles (ITCMI), institut national de la médecine vétérinaire (INMV), qui participant avec l'établissement, par le biais de leurs cadres à l'encadrement des sessions de formation continue.

**Figure 4 : pratique sur le terrain**



Source : ITMAS de Tizi-Ouzou

Il y a également d'autres relations à considérer, avec différentes structures et opérateurs économiques du secteur telle que, coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), coopératives et associations professionnelles (CAP).

- **Avec l'université de Tizi-Ouzou**

L'établissement entretient également des relations de collaboration avec l'université de Mouloud Mammeri à Tizi-Ouzou, en particulier département de l'agronomie. Ces liens sont matérialisés par des échanges à plusieurs niveaux (enseignants, étudiants, et conventions de partenariat dans les domaines de l'élevage cuniculture et valorisation des sous-produits de l'olivier).

**Figure 5 : Les stagiaires sur le terrain**



Source : ITMAS de Tizi-Ouzou

## **II. Missions et activités**

Les missions de l'établissement sont celles consacrées par les textes officiels, notamment l'ordonnance N°73-59 du 21/11/73 portant création des ITMAS et le décret 79-244 du 1<sup>er</sup> décembre 1979 portant organisation administrative des ITMAS.

Le dernier texte investi les établissements de formation des missions de :

- **Formation initiale** : pour les grades de technicien et d'adjoint technique de l'agriculture ;
- **Formation Continue** (Formation-perfectionnement des personnels en activité) ;
- **Vulgarisation** : Diffusion du progrès technique auprès des agriculteurs de leurs régions.

### **2.1 Activités de formation initiale**

Dans le domaine de la formation initiale, l'ITMAS de Tizi Ouzou est l'unique établissement de formation sous tutelle de ministère de l'agriculture et de développement rural et de la pêche qui couvre la région de la KABYLIE, son domaine de spécialisation en AGRICULTURE DE MONTAGNE, requiert une compétence nationale mais sa zone de recrutement potentielle s'étale sur la wilaya de Tizi Ouzou et les wilayas limitrophes : Bejaïa, Bouira et Boumerdes.

#### **Les conditions d'accès :**

- **Grade technicien** : admission par concours aux élèves 3<sup>ème</sup> année secondaire issus de toutes filières sauf lettre, âgés de 17 à 30 ans.
- **Grade adjoint technique** : admission par concours aux élèves 4<sup>ème</sup> année moyenne, âgés de 17 à 30 ans.

La formation s'étale sur deux années, caractérisée par un enseignement de type fonctionnel basé sur des :

- Cours théoriques ;
- Travaux d'application (travaux pratiques, sorties sur terrain, visites d'études) ;
- Travaux pratiques agricoles (TPA) ;
- Stages pratiques de mise en situation préprofessionnelle ;

#### **Figure 6 : Les agriculteurs sur le terrain**



Source : ITMAS de Tizi-Ouzou

L'institut propose trois types de régime : L'internat (Filles et Garçons), la demi - pension et l'externat.

**Tableau 2 : Les offres de formation professionnelle initial diplômante du Ministère de l'agriculture et de développement rural**

Spécialité	Condition d'accès	Durée de formation	Diplome obtenue	Etablissement
Agriculture de Montagne	Bac – 2ans	24 mois	Technicien	ITMAS de Tizi-Ouzou
Agriculture	4 <sup>ème</sup> college et plus	24 mois	Adjoin Technique Agricole	ITMAS de Tizi-Ouzou

Source : ITMAS de Tizi-Ouzou

**Tableau 3 : Activités de formation au titre de l'année scolaire 2018/2019**

■ **Formation initiale :**

Grade	Nombre de stagiaires	
	1ère année	02ème année
Formation de techniciens spécialisés en agriculture de montagne	19	16
Formation des adjoints techniques de l'agriculture	10	4

Source : ITMAS de Tizi Ouzou 2019

D'après ce tableau, on remarque que le nombre des stagiaires a diminué dans la deuxième année, nous avons marqué 29 stagiaires dans la première année et 20 stagiaires dans la deuxième année. Ceci signifie que les 9 stagiaires restant sont pas réussis, ils ont choisi de quitter la formation.

**2.2 Activités de formation continue**

En matière de formation continue au profit des agriculteurs et des cadres du secteur, le champ d'intervention de notre établissement est limité à sa wilaya d'implantation et aux wilayas limitrophes (Bejaia, Bouira et Boumerdes) conformément au découpage fixé à titre indicatif par la tutelle.

La formation est de type fonctionnel et basée sur les applications avec comme principale assise didactique : l'exploitation agricole annexée à l'établissement. Par ailleurs, l'expérience apportée par les instituts techniques intervenants conforte d'avantage le côté pratique des formations.

La formation continue consiste à former des producteurs (agriculteur et éleveurs) et des bénéficiaires de projet agricole et ruraux, ainsi le perfectionnement des cadres du secteur :

- **Formation des producteurs (agriculteurs et éleveurs)**

Elle a pour objectif l'amélioration de leurs savoirs et savoirs faire, la formation est organisée sous forme de cycles de courte durée (02 à 4 jours). Elle est actuellement orientée vers les domaines inscrits dans la stratégie de développement agricole dans ces quatre wilayas (Développement des filières) mais également les Besoins réels exprimés par ces acteurs.

- **Perfectionnement des cadres du secteur : (relevant des directions des services agricoles (DSA), chambre de l'agriculture de wilaya (CAW) et conservation des forêts)**

A travers des sessions de formation ou sous forme de séminaires périodiques, touchent divers domaines prioritaires : économie-gestion, pratiques culturelles performantes, développement rural, techniques de communication et gestion des projets ..., et visent la consolidation des acquis et l'amélioration des capacités techniques des participants.

- **Formation des bénéficiaires de projets agricoles et ruraux**

Appui à la création d'activités génératrices de revenus.

### **2.3 Activités de vulgarisation (Diffusion de progrès technique)**

L'établissement a toujours été un acteur actif du développement de sa région, son histoire le confirme mais également le fait qu'il soit au centre de l'ensemble des activités à caractère agricole relevant de la mise en œuvre de programme de vulgarisation local (Journées d'information, journées techniques de démonstration, journées d'études...). C'est par ailleurs un lieu incontournable pour les réunions et rencontres de professionnels.

**Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)**

**Tableau 4** : activités de formation et de vulgarisation dans le cadre du PRCHAT l'année scolaire 2018 /2019

	Population cible					
	Agriculteurs			Cadre du secteur		
	Nombre de formé	Nombre prévu	Taux de participation	Nombre de formé	Nombre prévu	Taux de participation
<b>Septembre</b>	/	/	/	19	17	111,76%
<b>Octobre</b>	131	200	60,50%	30	39	76,92%
<b>Novembre</b>	90	143	49,65%	50	90	55,55%
<b>Décembre</b>	139	300	43%	50	85	58,82%
<b>Janvier</b>	187	225	74,22%	42	75	56%
<b>Février</b>	250	371	64,69%	50	72	69,44%
<b>Mars</b>	187	250	70,8%	19	53	35,84%
<b>Avril</b>	281	325	83,38%	04	25	16%
<b>Mai</b>	45	47	53,19%	/	/	/
<b>Juin</b>	73	75	71,44%	20	25	80%
<b>Total</b>	1383	1936	64,77%	284	481	59%
<b>Total Général</b>			<b>1667</b>			

**Source** : ITMAS de Tizi Ouzou

D'après ce tableau, en matière de formation et de vulgarisation organisés pour l'année 2018 /2019 pour les agriculteurs et des jours de formation pour les agriculteurs pendant la période septembre jusqu'à juin, les formations effectuées ont concerné 1667 personnes entre cadre et secteurs dont 1383 effectuées par les agriculteurs et 284 cadres du secteur.

## **Section 2 : Le contexte agricole et rural**

L'agriculture de montagne qui est plus contraignante, posant plus de difficultés à sa mise en place a besoin d'une politique de formation de qualité pour repandre aux aspirations des population rurales, nous avons tracer les éléments suivants :

### **I. L'Agriculture de montagne dans la région de la Kabylie**

#### **1.1 La notion de l'agriculture de montagne**

On ne peut parler d'agriculture de montagne sans citer deux Notions fondamentales qui sont

- Le territoire rural et la paysannerie.

L'activité agricole en zone de montagne ne peut pas s'envisager comme dans d'autres zones car elle est liée en premier à l'attachement des populations à leur territoire. C'est une agriculture qui ne peut pas s'extraire du vécu de la paysannerie, de ses traditions, qui a su créée au fil des siècles sa propre logique d'organisation. L'agriculture de montagne ne peut

s'extraire des autres activités liées au territoire tel que l'artisanat traditionnelle, le tourisme et la très petite entreprise.

La mise en place d'une agriculture de montagne suppose donc des prés requis comme l'implication des populations locales, la prise en considération de chaque spécificité locale et l'adaptation des politiques agricoles aux besoins réels des populations, Les années de terrorisme qui ont suivi ont accentuées la décadence du secteur car pas moins d'un million de personnes ont quittés les campagnes de manière forcée créant une baisse vertigineuse des productions agricoles.

### **1.2 Les caractéristiques des zones de montagne de la Kabylie**

Ces zones de montagnes se caractérisent par :

- Des terres en pente et des structures foncières réduites ;
- Le foncier agricole et majorité privée est dans l'indivision ;
- Les exploitations qui ne permettent pas une agriculture intensive ;
- La nature du relief ne permet pas une mécanisation efficace ;
- Les spéculations agricoles sont dominées par l'oléiculture, l'arboriculture rustique, l'apiculture, la sylviculture et les petits élevages ;
- L'extension de l'espace villageois a eu un impact négatif sur le foncier agricole.

Les pratiques culturelles anciennes tendent à disparaître et en sont plus transmises aux générations actuelles.

### **1.3 Les contraintes**

Le développement de l'agriculture de montagne en Kabylie pose un certain nombre de contraintes liées aux aspects de viabilité économique, sociale, culturelle et environnementale :

- **Au plan économique** : on ne peut pas appliquer la même logique que pour une agriculture intensive car les contraintes que pose le territoire de la Kabylie sont diverses, on pourra citer le relief,

la taille des exploitations, la nature juridique des terres, l'accessibilité aux terres ;

- **Au plan social** : c'est la mode de transmission des terres agricoles d'une génération à l'autre.
- **Au plan culturel** : c'est l'attachement du paysan à sa terre (on a souvent vu des paysans qui ont quitté leurs villages depuis de longues années s'opposé à la vente de leurs parcelles).

L'agriculture de montagne en Kabylie doit être intégrée au tissu économique local (artisanat, services ...)

#### **1.4 Les perspectives**

Avec son apport de 18% de production agricole, l'agriculture de montagne mérite d'être soutenue de manière spécifique, car elle peut constituer un bon levier économique pour les zones rurales de la Kabylie.

La politique du renouveau rural qui avait pour ambition d'améliorer les conditions de vie des populations à certes apporter de résultats tel que l'ouverture des espaces par les pistes agricoles, le programme d'appui à l'apiculture et le reboisement de certains périmètres agricoles mais à souvent manqué de visibilité et d'efficacité, l'objectif principale qui a été la fixation des populations n'a pas été atteint.

#### **II. Apport de l'ITMAS de Boukhalfa sur le développement de l'agriculture de montagne en Kabylie**

En moyenne la taille des exploitations ne dépassent pas 1.5 hectare, ce qui pousse les acteurs du secteur à s'orienter vers l'agriculture intensive en hors sol en particulier dans le domaine des élevages.

Sur 90% de la surface agricole utile détenue par le privé, 80% des propriétés sont non titrées, limitant ainsi l'investissement dans le secteur. Le morcellement des terres souvent dans l'indivision sans aucune assise juridique limite l'accès au financement et hypothéquant ainsi la rentabilité des investissements agricoles.

En somme, le morcellement des terres, la dépendance des exploitations d'élevages d'autres wilayas, l'importation de leur approvisionnement en intrants de production, la faible qualification des intervenants dans le secteur et le manque d'organisation des filières sont des handicaps majeurs pour le développement d'une véritable agriculture de montagne. Le taux d'universitaires ne dépassant pas 3% de la masse des agriculteurs handicape un développement efficace des différentes filières agricoles en montagne, Pour la mise en place d'une véritable politique de développement d'une agriculture de montagne, la formation des différents intervenants est un impératif car c'est une agriculture non intensive qui a besoin de plus de qualification des agriculteurs.<sup>2</sup>

L'ITMAS de Tizi-Ouzou qui accompli dans le cadre de ses missions un certain nombre de formations, peut être un cadre pour la promotion d'une dynamique agricole dans les zones de montagne des wilayas de Tizi-Ouzou, de Bejaia, de Bouira et de Boumerdes, l'orientation stratégique des agriculteurs vers des spéculations agricoles ne nécessitant pas

---

<sup>2</sup> Document ITMAS de Tizi Ouzou

### ***Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)***

---

de grande Superficie agricole utile, rend la formation obligatoire pour la pérennité de ce type d'agriculture.

L'agriculture de montagne caractérisée par sa diversité, sa spécificité et son interaction avec d'autres activités de montagne comme l'artisanat et le tourisme a besoin de formation spécifique ciblée et soutenue.

Les formations pour être efficace toucheront en premier un personnel ayant un bon niveau scolaire. D'autre formations plus ciblée et plus spécifique doivent s'adressées à une autre frange d'agriculteur moins qualifiée mais ayant une certaine expérience dans le domaine, ce seront des formations continues et espacer dans le temps, les moyens pédagogiques et matériels dont dispose l'institut sont des atouts qui peuvent impacter l'économie agricole de montagne par la mise à niveau et la modernisation des exploitations par un accompagnement en formation technique de qualité des intervenants du secteur.

La spécialisation de l'ITMAS en "*Agriculture de montagne* " lui confère une envergure nationale. Le recrutement des stagiaires en formation initiale touche des jeunes issus de plusieurs wilayas (Est, Centre et Ouest), particulièrement, ceux de la wilaya d'implantation et des trois wilayas limitrophes.

En revanche, le champ d'intervention de l'ITMAS en termes de la formation continue, se limite exclusivement aux wilayas de rattachement (Tizi Ouzou, Boumerdes, Bouira et Bejaia), et qui cible les agriculteurs, éleveurs et cadres du secteur et ce, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement des programmes ambitieux de développement agricole et rural.

#### **III. Ancrage territorial de l'institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS)**

Cet établissement constitue un point d'ancrage territorial essentiel pour :

- Assurer une formation de base ou initiale de Techniciens et d'Adjoints techniques de l'agriculture, en conformité avec les actions structurantes des programmes de développement sectoriels liés aux régions montagneuses et plus spécifiquement à la Kabylie ;
- Assurer des formations courtes en direction de l'encadrement du secteur, des agriculteurs, éleveurs, porteurs de projets et autres opérateurs pour accompagner les programmes de développement des filières agricoles et les activités para-agricoles et ce, dans le cadre du PRCHAT (programme de renforcement des capacités humaines et de l'assistance technique) ;
- Contribuer à l'animation et le développement des territoires en lien avec les différents partenaires à travers les activités d'expérimentation, liées aux cultures,

### **Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)**

élevages spécifiques au territoire de son appartenance et les activités d'émulation et les manifestations à caractère agricoles.

Les programmes d'action entrepris à ce jour par l'ITMAS de Tizi Ouzou, dans le cadre de son projet d'établissement 2015-2018 , en matière de développement de la formation initiale (techniciens spécialisés et adjoints techniques de l'agriculture) , de formation continue perfectionnement en direction des professionnels , d'exercice de la mission de développement, de partenariats et de réseaux et d'amélioration des conditions d'accueil de l'infrastructure pédagogique de l'établissement , ont permis de repositionner l'institut comme un acteur incontournable dans la formation aux métiers agricoles et le développement de l'agriculture de montagne.

A ce propos, nous avons décidé de réserver exclusivement le premier numéro de notre revue aux activités de l'ITMAS de Tizi Ouzou, à ses potentialités, à ses réalisations, ses perspectives et ses objectifs envers les acteurs du secteur agricole du son champs d'intervention.

#### **IV- La représentation des effectifs formés par l'ITMAS**

L'ITMAS de Tizi-Ouzou forme chaque année des agriculteurs par le dispositif de la formation initiale et continue. Dans le cadre de la formation initiale, en peut citer deux types des formés :

- Techniciens en agriculture,
- Adjoints techniques en agriculture (ATA),

Et ce qui concerne la formation continue, les formés représentent les agriculteurs et les cadres de secteur.

Le nombre de ces formés et évolue d'une année à un autre, dans ce sens, nous avons présenté les effectifs formés pendant six années dans les tableaux suivants :

**Tableau 5 : le nombre des formés par l'ITMAS dans le cadre de la formation initiale**

<b>Les formés</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Techniciens</b>	05	10	09	19	14	15
<b>ATA</b>	17	08	09	09	11	05
<b>Totale</b>	22	18	18	28	25	20

Source : réalisé par nous même

D'après les données indiquées dans le tableau ci-dessus, représentant l'évolution de nombre des formées, on observe que il y a une instabilité entre le nombre des formés durant les six années, en 2014 l'ITMAS formé 22 effectifs, après dans les deux années suivant en

### **Chapitre III : Présentation de L'Institut de Technologie et Moyens Agricoles Spécialisés de Tizi Ouzou (ITMAS)**

remarque que le nombre a diminué à 18 formés, et en 2017 on démontre que le nombre des formés dans cette année est plus élevé par rapport à aux les autres années, nous avons enregistré 28 diplômés, ensuite le chiffre a baissé dans les deux dernières années.

**Tableau 6 : Nombre de bénéficiaires dans le cadre de la formation continue**

<b>Insistants</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Agriculteurs</b>	2301	2134	1006	837	1125	1023
<b>Cadres de secteur</b>	1085	946	484	261	364	262
<b>Totale</b>	<b>3386</b>	<b>3080</b>	<b>1490</b>	<b>1098</b>	<b>1489</b>	<b>1285</b>

Source : réalisé par nous-mêmes

D'après les données représentées dans le tableau, on démontre que le nombre d'insistant évolué d'une année à un autre dans l'année 2013 nous avons marquée 3386 insistant, après cette année le nombre commence de diminuer dans les autres années.

**Tableau 7 : Nombre des formés de 2000 jusqu'un 2019**

<b>Formés</b>	<b>Agriculteur</b>	<b>Cadre du secteur</b>	<b>Jeune investisseurs</b>	<b>Porteur de projet</b>	<b>Total</b>
<b>De 2000 jusqu'un 2019</b>	20118	8905	4706	831	34560

Source : Réalisé par nous-mêmes

En remarquons d'après ce tableaux, l'ITMAS depuis sa création à formé 34560 cadres moyens, elle représente 20118 agriculteurs, 8905cadres du secteur, 4706 jeunes investisseurs et puis 831 porteurs de projet. Nous n'observant que le nombre des agriculteurs formés est plus élevé.

### **Conclusion**

L'ITMAS de Tizi-Ouzou reste un acteur de développement agricole incontournable dans son territoire. Il constitue un point d'ancrage territorial essentiel pour la mise en œuvre de la politique de formation initiale des jeunes au métier de l'agriculture de montagne et la formation continue des agriculteurs. L'agriculture de montagne, qui est plus contraignante posant plus de difficultés à sa mise en place, a besoin d'une politique de formation engagée, rigoureuse et de qualité a même de repandre aux aspirations des population rurales.

Enfin, l'institut de technologie et moyen agricole spécialisé aide les agriculteurs à développer leurs exploitations pour leur permettre de produire mieux et de se mettre aux normes par un appui conséquent en apportant les innovations techniques et technologiques nécessaires.

## **Introduction**

Après avoir mis l'accent, dans les chapitres précédents sur le corpus théorique de la formation agricole d'une manière générale, et, sur l'existence de dispositifs de formation agricole en Algérie en particulier, dans ce présent chapitre, nous allons essayer d'analyser les données collectées auprès des agriculteurs enquêtés formés par l'ITMAS.

Les données collectées, nous ont amenés à organiser notre chapitre en deux sections suivantes :

**Section 1 :** Les caractéristiques de l'échantillon étudié.

**Section2 :** Les agriculteurs formés par le dispositif de l'ITMAS.

Dans le but de collecter les données nécessaires pour ce présent chapitre, nous nous présentons au niveau de l'ITMAS entre deux et trois fois par semaine pendant deux mois et demi. A qui nous rajoutons, les déplacements assurés par nous-mêmes, dans les lieux d'exercice de l'activité agricole des agriculteurs enquêtés durant un mois.

## **Section 1 : Les caractéristiques de l'échantillon étudié**

Dans cet axe, nous allons étudier les caractéristiques de notre échantillon d'étude sélectionné pour la vérification de nos hypothèses de recherche qui vont nous aider à répondre à notre problématique de recherche.

### **I. Méthode et technique utilisée**

Avant de présenter notre échantillon de recherche, nous allons définir, dans un premier temps le concept de l'échantillonnage, et, dans un second temps, nous allons exposer la démarche suivie pour la constitution de l'échantillon et du questionnaire.

#### **1.1 L'échantillonnage**

L'échantillonnage est un ensemble des opérations qui permet de sélectionner un sous-ensemble d'une population ciblée selon des critères bien déterminés.

Notre échantillon est constitué de 30 agriculteurs, sélectionné selon les critères suivants : la disponibilité de l'agriculteur, sa localisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou, formé par l'ITMAS.

Dans le cas de la présente étude, le choix organisé de l'échantillonnage consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein de la population, c'est-à-dire de construire un échantillonnage « acceptable » élément par élément.

## **1.2 La conception du questionnaire**

Pour les besoins de notre enquête et afin de recueillir les données et les informations nécessaires, nous avons élaboré un questionnaire qui est composé d'une série de 27 questions ordonnées autour d'un thème et dont le contenu permettra d'atteindre des objectifs de l'étude, il sert à collecter des données quantitatives et qualitatives, en plus il contient aussi des questions fermées et ouvertes.

- **Les questions ouvertes :** ce sont des questions qui permettent à l'interroger de donner des explications sur son point de vue libre, à lui de choisir la forme et longueur des réponses.
- **Les questions fermées :** ce sont des questions dans le nombre de réponses n'est pas limité mais pour les quelle, on fait un choix de réponses possible.

Le questionnaire a été élaboré sur la base des différentes phases d'action proposées et discutées par des agriculteurs, cette phase d'enquête a pour objectif de comprendre et de mesurer l'efficacité perçue des actions discutées en terrain. Par ailleurs, nous avons privilégié pour une grande partie du questionnaire l'utilisation des questions fermées dont le dépouillement et le traitement sont plus faciles.

Le questionnaire regroupe différents types de questions organisées selon les axes suivants :

- Le premier axe comporte sur les données personnelles de l'enquête telle que : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction ;
- Le second axe concerne la formation reçue et le travail exercé ;
- Enfin le troisième axe porte sur les solutions proposées par les enquêtés.

## **1.3 Déroulement de l'enquête**

L'enquête a été réalisée au niveau de l'institut de la formation agricole L'ITMAS de Tizi Ouzou durant le mois de décembre 2019, l'objectifs est de collecter le maximum de données au niveau des agriculteurs formés dans le cadre de la formation continue, et dans le lieu de travail par apport aux agriculteurs formés dans le cadre de la formation initiale de longue durée.

- **Objectif de l'enquête**

Notre enquête vise les objectifs suivants :

- Avoir l'avis de personnel sur les conditions du déroulement d'une action de formation agricole ;

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou

- Déterminer l'impact de la formation sur leurs compétences et notamment sur leurs savoirs, savoir-faire et comportement ;
- Déterminer le niveau de satisfaction du personnel à l'issue de la formation agricole.

### II. Présentation de la population d'étude

Dans notre partie, nous allons étudier les caractéristiques de notre échantillon d'étude, suivant le premier axe du questionnaire qui a été consacré pour les données personnelles des agriculteurs qui son effectué selon : l'âge, le genre, le niveau d'instruction.

#### 2.1 L'âge

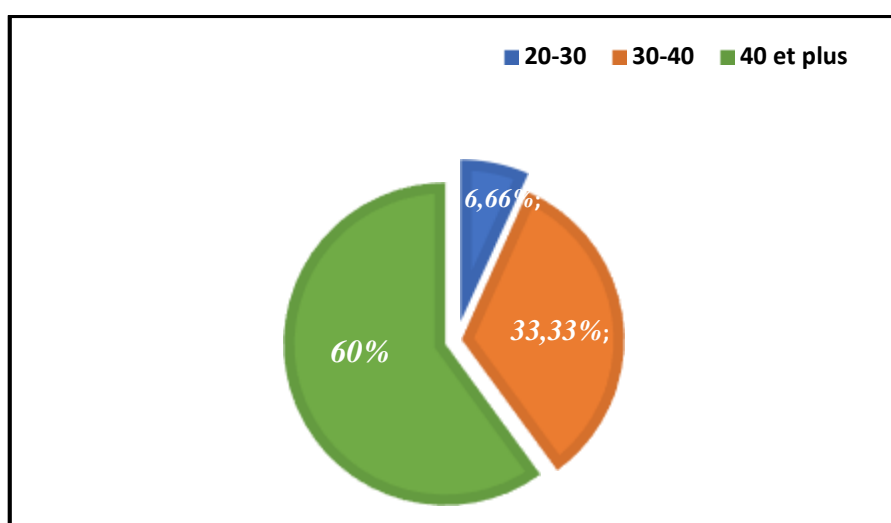
**Tableau 8 : La répartition de l'échantillon selon la branche d'âge**

Age	Fréquence	Pourcentage (%)
20-30	02	06,66
30-40	10	33,33
40 et plus	18	60
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source : Enquête sur le terrain

D'après les données statistiques de ce tableau, on constate que la majorité des enquêtés se situe dans la catégorie et de 40 et plus avec un pourcentage de 60%, succédé par la catégorie (30-40) avec un pourcentage de 33,33%, puis la catégorie (20-30) qui regroupe 06,66%.

**Figure 7 : La distribution de l'échantillon selon l'âge**



Source : élaboré à partir des données du tableau

## 2.2 Le genre

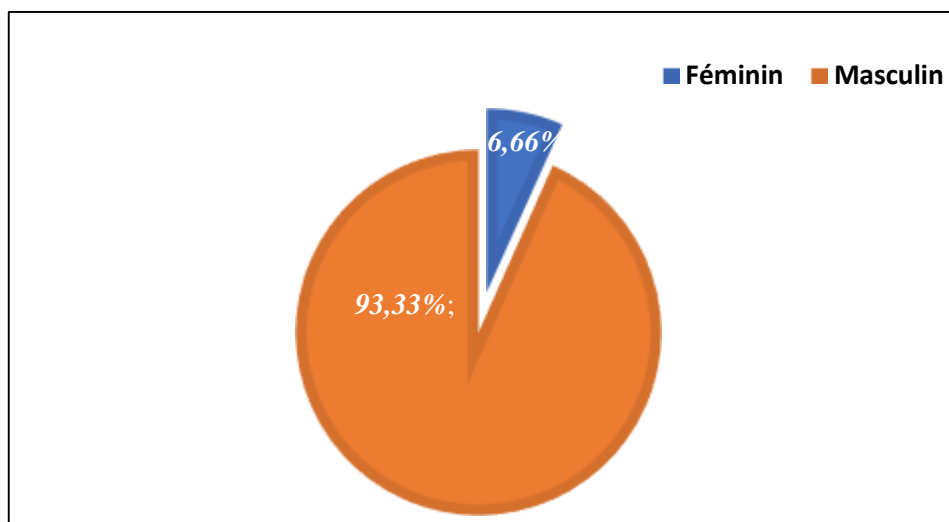
**Tableau 9 : La distribution de l'échantillon selon le genre**

Sexe	Fréquence	Pourcentage (%)
Féminin	02	06,66
Masculin	28	93,33
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source : Enquête sur le terrain

D'après ce tableau on démontre que la majorité des nombres de notre échantillon sont du sexe masculin avec un pourcentage de 93,33%, par contre 06,66% sont de sexe féminin, Etant donné que le nombre des hommes au sein de l'ITMAS est supérieur à celui des femmes

**Figure 8 : La distribution de l'échantillon selon le genre**



Source : établie à partir des données du tableau

## 2.3 Le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction est une variable significative pour accéder à une formation agricole.

**Tableau 10 : La répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction**

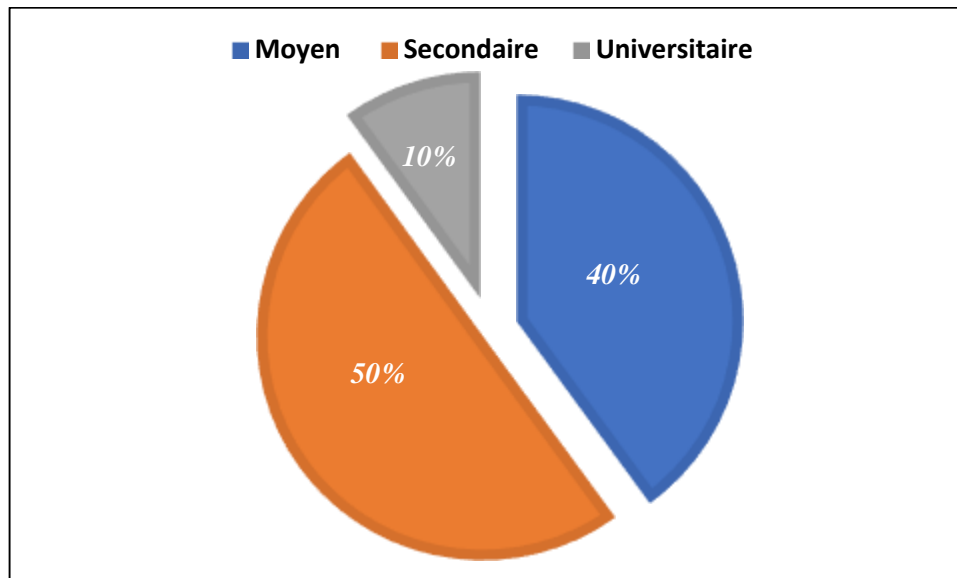
Niveau d'instruction	Fréquence	Pourcentage (%)
Moyen	12	40
Secondaire	15	50
Universitaire	03	10
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source : Enquête sur le terrain

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou

D'après les données de tableau ci-dessus en démontre que les formés de niveau secondaire constituent la majorité avec un taux de 50%, et Moyen 40% suivi des enquêtés qui ont un niveau universitaire moyen avec un pourcentage moins élevé de 10%.

**Figure 9 : La répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction**



Source : établie à partir des données du tableau

### 2.4 La situation familiale

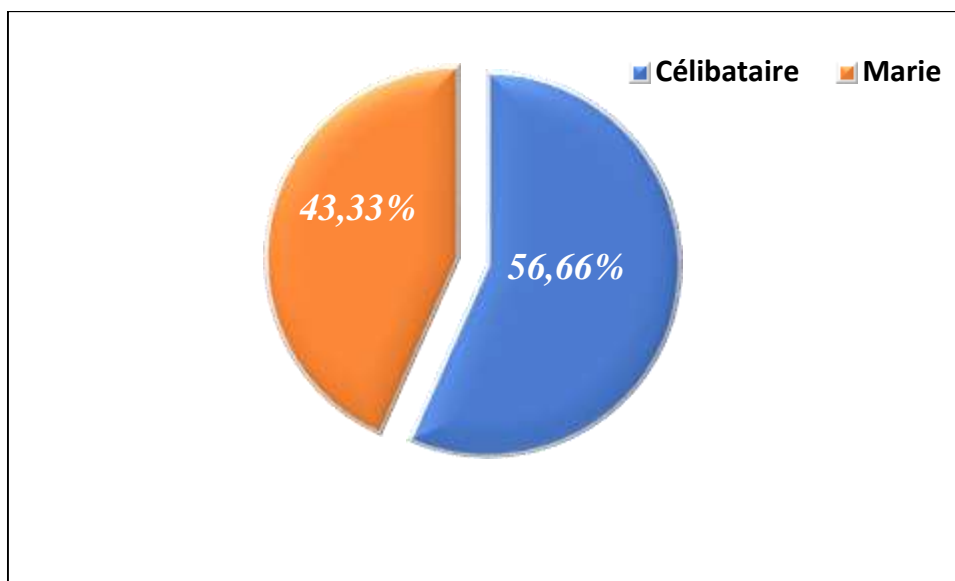
**Tableau 11 : La répartition de l'échantillon selon la situation familiale**

Situation familiale	Fréquence	Pourcentage (%)
Célibataire	17	56,66
Marie	13	43,33
Total	30	100

Source : enquête sur le terrain

D'après ce tableau, on remarque que la plupart des formés de la formation agricole de notre échantillon, avec 56,66%, sont célibataire, alors que ceux qui sont mariées représente 43,33%, cela signifie que le nombre de notre échantillon sont célibataires.

**Figure 10 : La répartition de l'échantillon selon la situation familiale**



Source : établie à partir des données du tableau

## **Section 2 : Les agriculteurs formés par le dispositif ITMAS**

Après avoir présenté dans la section précédente les caractéristiques de l'échantillon étudié d'une façon générale, nous allons présenter dans cette section les agriculteurs enquêtés formés par l'ITMAS.

### **I-Etude des caractéristiques de l'échantillon étudié selon la formation reçue**

#### **1.1 La qualité de formation**

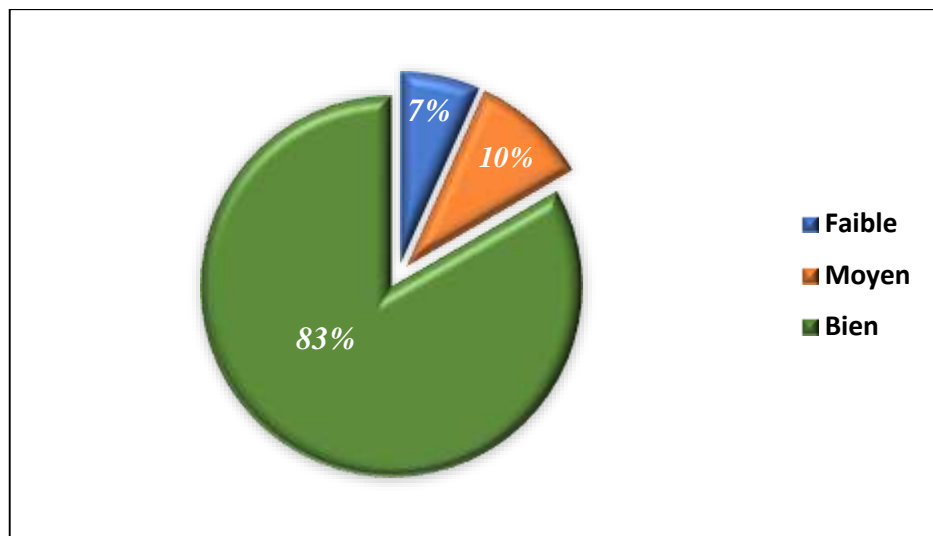
**Tableau 12 : La distribution de l'échantillon selon la qualité de formation**

Qualité de formation	Fréquence	Pourcentage (%)
Faible	02	06,66
Moyen	03	10
Bien	25	83,33
Total	30	100%

Source : enquête sur le terrain

Dans le tableau ci-dessus, on remarque que la majorité des cas étudiés voir 10% diplômés déclarent que la qualité de la formation suivie est moyenne à cause des difficultés rencontrées par a port à la longue, 83,33% diplômés trouvent que la formation est bonne et très bonne, Alors que 06,66% d'entre eux la jugent faible et même très faible

**Figure 11 : La distribution de l'échantillonnage selon la qualité de formation**



Source : établie à partir des données du tableau

### 1.2 Le type de formation reçue

Les enquêtés sont répartis selon deux types de formation, formation continue et formation initial.

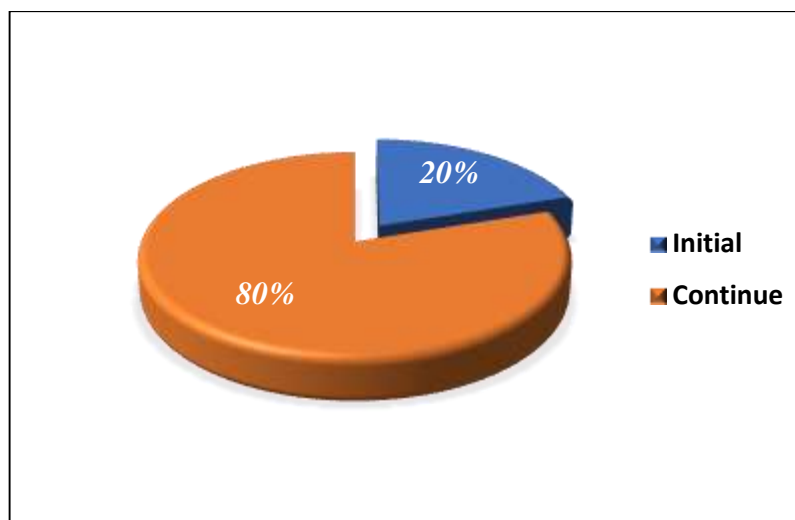
**Tableau 13 : La répartition de l'échantillon selon le type de formation**

Type de formation	Durée de la formation	Fréquence	Pourcentage %
<b>Initial</b>	2ans	06	20
<b>Continue</b>	2 à 5 jour	24	80
<b>Total</b>	/	30	100

Source : Enquête sur le terrain

D'après les données, indiquées dans le tableau ci-dessus, on remarque que la majorité des formés reçue une formation continue avec un pourcentage de 80%, et les diplômés de formation initial représentant 20%. Ceci signifie que l'importance de la formation continue pour le développement des connaissances des agriculteurs.

**Figure 12 : La répartition de l'échantillon selon le type de formation**



Source : établie à partir des données de tableaux

### 1.3 Le métier exercé

Les enquêtés exercent des métiers différents, ces métiers concernent la production animale et la production végétale.

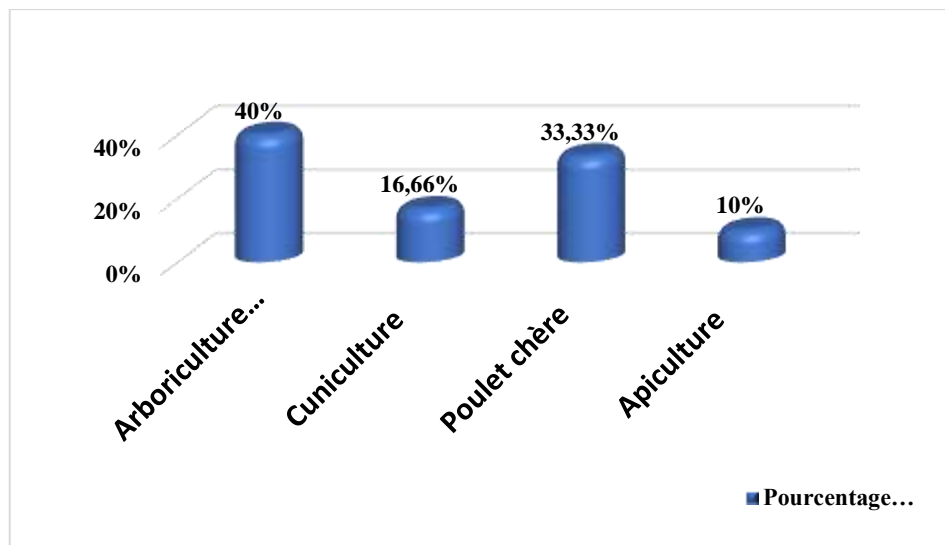
**Tableau 14 : Répartition de l'échantillon selon le métier exercé**

Métier	Fréquence	Pourcentage (%)
Arboriculture fruitier	12	40
Cuniculture	05	16,66
Poulet chère	10	33,33
Apiculture	3	10
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source : Enquête sur terrain

D'après les données, de tableau ci-dessus, on remarque 40% des formés travaillant dans le secteur d'arboriculture fruitiers, et les autres exercent des métiers qui concernent la production animale dont 16,66% représentent la filière cuniculture, 10% l'apiculture, et 33,33 poulet chère.

**Figure 13 : La répartition de l'échantillon selon le métier exercé**



Source : établie à partir des données du tableau

#### **1.4 La période de chômage**

La période de chômage est la durée entre la période d'obtention du diplôme de formation et la durée d'exercice du travail.

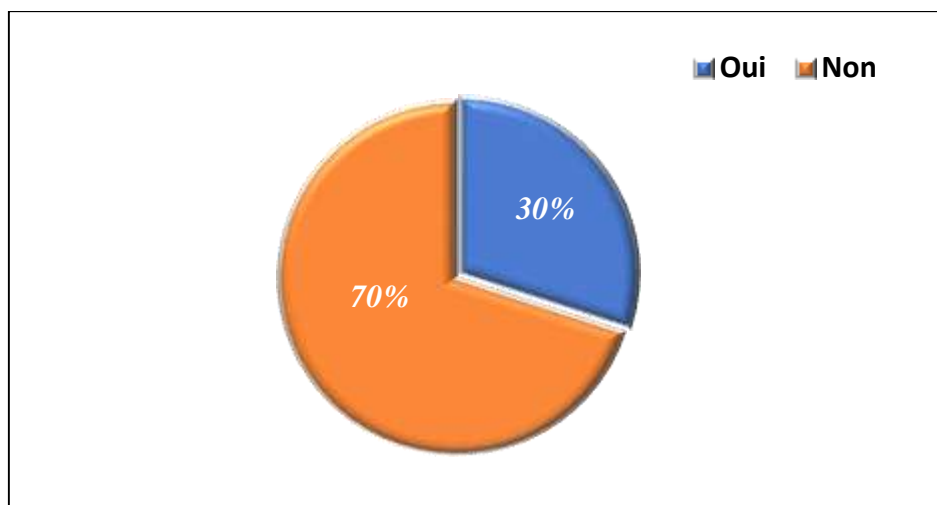
**Tableau 15 : passage par une période de chômage**

Période de chômage	Fréquence	Pourcentage (%)
<b>Oui</b>	9	30
<b>Non</b>	21	70
<b>Total</b>	30	100

Source : enquête sur le terrain

Afin de savoir si les enquêtes ont vécu le chômage ou pas, on a relevé 30 % des diplômés de la formation agricole qui son vécu le chômage et 70 % n'ont sont pas vécu une période de chômage, ceci s'explique par la difficulté de trouver un travail.

**Figure 14 : La période de chômage**



Source : établie à partir des données du tableau

### 1.5 La satisfaction de la formation

**Tableau 16 : la distribution d'échantillon selon la satisfaction de la formation**

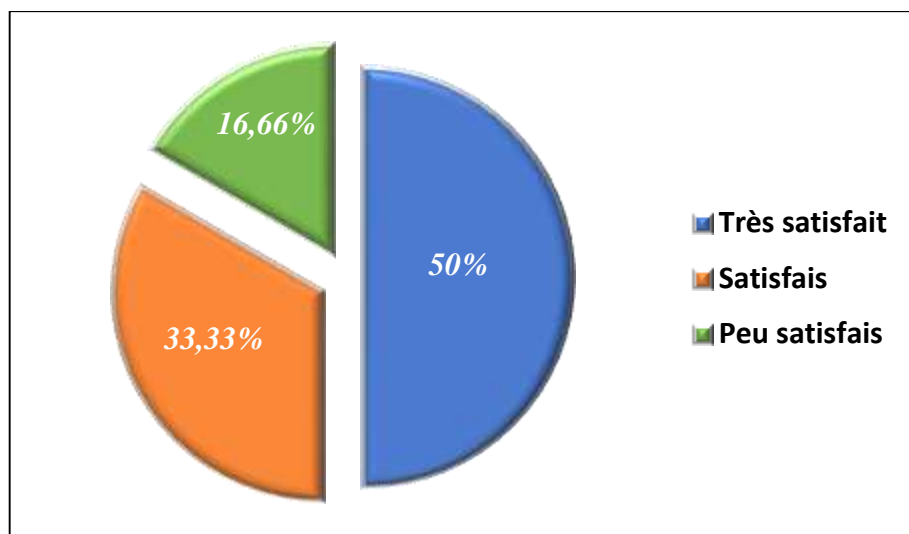
Satisfaction de la formation	Fréquence	Pourcentage (%)
Très satisfait	15	50
Satisfais	10	33,33
Peu satisfais	5	16,66
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>100</b>

Source : enquête sur le terrain

D'après les données de ce tableau, on remarque que 33.33 % des enquêtes déclarent qu'ils sont dans l'ensemble satisfaits à l'issue de leur formation, 16.66% des enquêtés disent qu'ils sont peu satisfaits de la formation suivie, et le reste 50 % disent qu'ils sont très satisfaits de la formation agricole.

On constate de ces résultats que la satisfaction d'une formation agricole ne dépend pas uniquement de ses effets positifs sur les compétences, Cela, nous mène aussi à déduire que la formation présente pour les formateurs de l'ITMAS qui expriment leur satisfaction de la formation une occasion exceptionnelle d'évolution personnelle et professionnelle.

**Figure 15 : La répartition de l'échantillon selon la satisfaction**



Source : établie à partir des données du tableau

### **1.6 Les difficultés rencontrées lors de travail actuel**

Le tableau suivant précise le nombre des enquêtes rencontrés ou non pas rencontrés des difficultés lors du travail actuel.

**Tableau 17 : Les difficultés rencontrées lors de travail actuel**

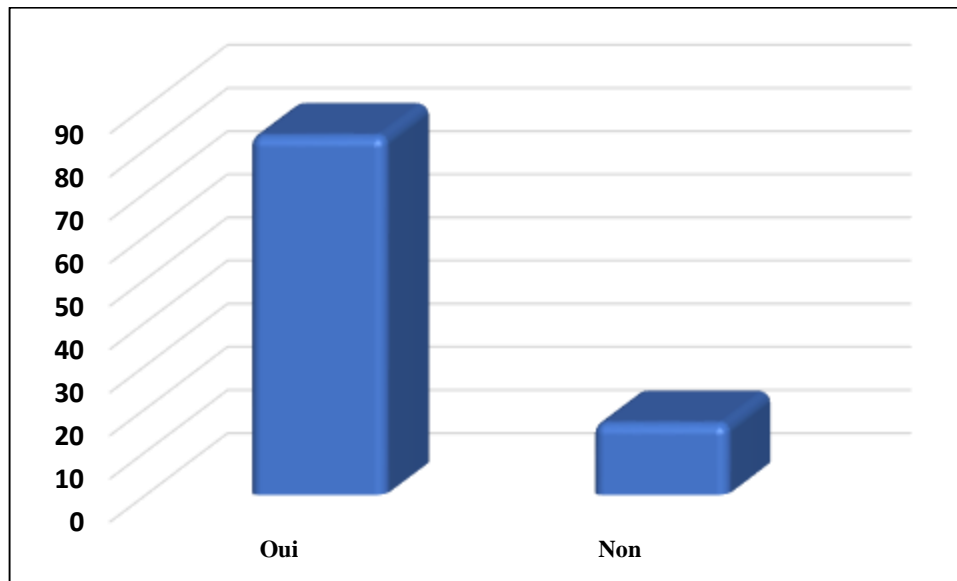
Difficultés rencontrées	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	25	83,33
Non	5	16,66
Total	30	100

Source : enquête sur le terrain

La majorité des agriculteurs de la formation agricole enquêtés rencontre de difficultés lors de travail avec 83.33%, telle que la difficulté du non adéquation entre la formation reçue et les exigences de travail exercé, car y un manque de confiance et moyens modernes nécessitent au travail et 16.66% ne rencontre pas des difficultés.

Parmi la solution a proposée pour ses difficultés, l'améliorer de la qualité de formation agricole pour une meilleure évolution des besoins de formation.

**Figure 16 : La répartition de l'échantillon selon les difficultés rencontrée**



Source : établie à partir des données du tableau

### 1.7 Le développement des compétences, aptitudes et connaissances via la formation

**Tableau 18 : Développement des compétences, aptitudes et connaissances des formés.**

Les réponses	Fréquences	Pourcentage (%)
Oui	26	86,66
Non	04	13,33
Total	30	100

Source : Enquête sur le terrain

D'après nous questionnaire, 86,66% des formés estiment avoir développés leurs compétences, connaissances et aptitudes. Ils estiment acquérir les savoirs et les savoirs faire et connaissances nécessaires pour mieux exercer leur métier. Cependant, 13,33 des formés estiment ne pas avoir développé leurs compétences et capacités via la formation, cela a pour la qualité de formation suivi et leurs faibles capacités d'apprentissage.

### 1.8 L'efficacité après la formation

**Tableau 19 : Efficacité des formés après leurs formations**

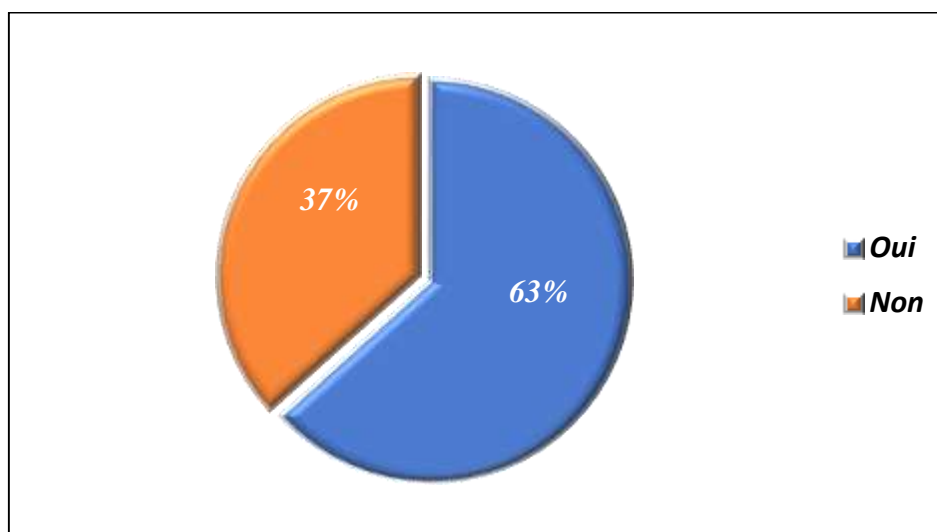
Efficacité	Fréquences	Pourcentage (%)
Oui	19	63,33
Non	11	36,66
Total	30	100

Source : Enquête sur le terrain

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou

Nous remarquons que 63,33% formés qui ont développé leurs compétences, affirment être plus efficace dans l'exercice de son métier grâce à la mise en œuvre effective des acquis de la formation. Par contre, les 36,66% formés qui non pas développer leurs compétences affirment ne pas être plus efficaces après leurs formations. Ceci dit, le développement des compétences permet d'augmenter l'efficacité des agriculteurs.

**Figure 17 : Efficacité après la formation**



Source : établie à partir des données du tableau

### 1.9 Le bénéfice d'une aide

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre des enquêtés qui ont bénéficié d'une aide et la nature de cette aide peut être de l'origine familiale ou d'origine d'Etat.

**Tableau 20 : Le bénéfice d'une aide pour l'exercice de la formation actuelle**

Le bénéfice	Fréquence	Pourcentage (%)
Oui	10	33,33
Non	20	66,66
Total	30	100

Source : enquête sur le terrain

On remarque que 33.33% des diplômés de la formation agricole ont bénéficié d'une aide et 66.66% ne reçoivent aucune aide. Ceci s'explique par l'absence ou bien manque des aides de l'Etat.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou

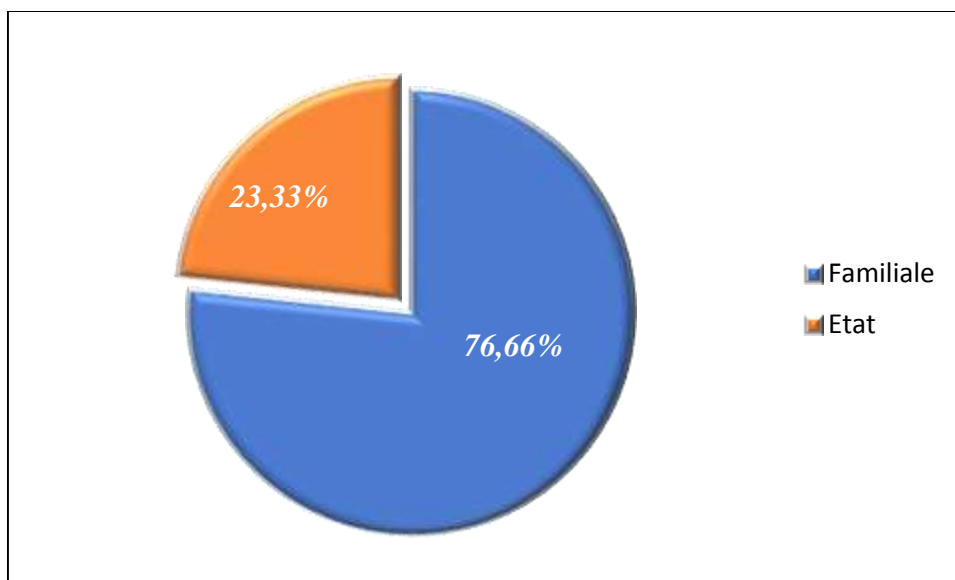
### • La nature de cette aide

La nature de l'aide	Fréquence	Pourcentage (%)
Familiale	23	76,66
Etat	7	23,33
Total	30	100

Source : enquête sur le terrain

On constate que 76.66% des enquêtés ont d'une aide familiale et 23.33% sont bénéficié d'une aide d'Etat. Ceci signifie que la famille et l'Etat aident dans l'exercice d'un métier agricole et le développement de ce secteur.

Figure 18 : bénéfice d'une aide



Source : établie à partir des données du tableau

### Interprétation des résultats :

D'après l'étude de terrain menée auprès de l'institut ITMAS et après avoir analysé les résultats des tableaux élaborés à partir des informations recueillies à travers notre questionnaire, on constate :

- La formation agricole doit permettre d'améliorer les compétences des agriculteurs grâce à la qualité de la formation reçue ;
- La satisfaction des formés après la formation, détermine le développement des connaissances, des savoirs, la motivation, et les agriculteurs réalisent leurs objectifs.

## **Chapitre IV :           Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi Ouzou**

---

Ces éléments peuvent se traduire par des pourcentages comme suite :

- 86,66 % des enquêtés ont confirmé que leurs formations visent à développer leurs connaissances et 33,33 % sont satisfait, à cette dernière, ce qui permet aux agriculteurs la réalisation de leurs objectifs.

En outre, les résultats obtenus de cette l'analyse montrent que le niveau de la qualité de formation agricole est efficace et pertinent pour les agriculteurs. D'après les données recueillies 83,33% des enquêtés sont d'accord à la qualité de formation reçue, et 63,33% affirme que la formation agricole est très efficace.

### **Les solutions proposées par les formés**

Pour que le système de formation agricole puisse réellement fonctionner et contribuer à atteindre les objectifs des agricultures ou bien des formés, il faut donner à la formation les moyens nécessaires pour aboutir ses buts :

- il faut une aide de l'Etat par le financement de la formation pour améliorer les conditions nécessaires, pour le fonctionnement de système de formation ;
- assurer des formateurs compétents ;
- rapprocher la formation pour éviter les problèmes de déplacement des populations vers le lieu de formation ;
- encadre et suivi les formés après la formation ;
- la mise en application des compétences acquises dans la réalité du terrain ;
- la mise en application des compétences, acquises dans la réalité de terrain ;
- utilisation des matériaux modernes afin de s'adapter aux exigences de métier ;
- ouverture des centres de formation agricole de proximité pour multiplier les chances d'accès aux jeunes en générale et aux jeunes filles en particulier ;
- Mettre en place une politique d'individualisation des rémunérations pour une meilleure valorisation des compétences.

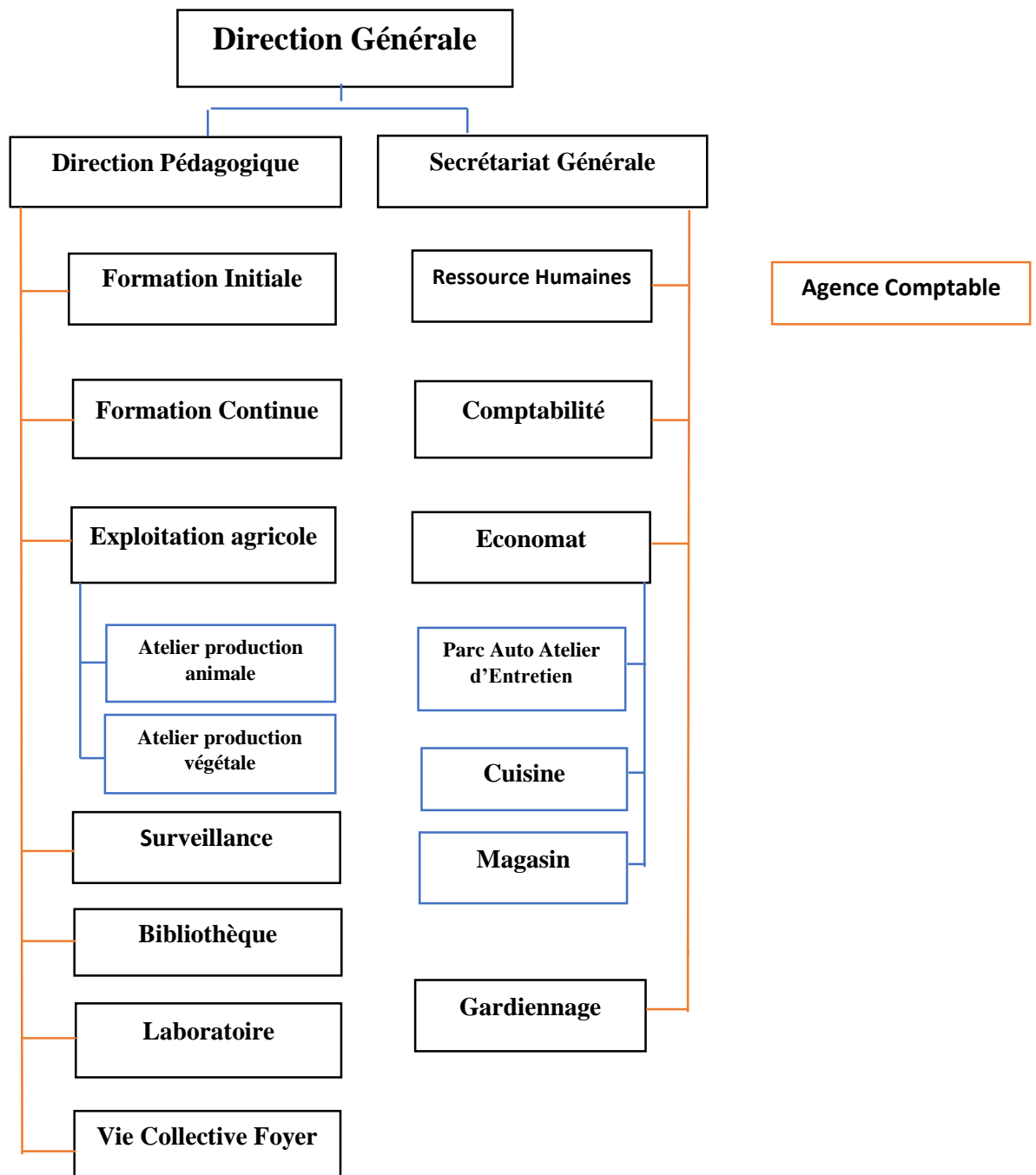
### **Conclusion**

D'après l'examen des résultats de notre enquête de terrain, nous concluons que la formation est une solution la plus efficace pour acquérir des connaissances, compétences supplémentaires pour l'exercice d'un métier et de maintenir les efforts en matière de la formation initiale, formation continue, d'une manière générale, les jeunes que nous avons interrogés ont affirmé que la formation agricole reçue est très importante pour leur insertion sur le marché de travail et pour leur avenir.

En fin, ITMAS de Tizi-Ouzou a pour avantage de développer des compétences, la motivation et la satisfaction, elle mobilise tous les moyens pour que la formation agricole dans cet institut fonctionne d'une manière efficace.

## Annexe 4

## ORGANIGRAMME DE L'ETABLISSEMENT



## Annexe 5

**ACTIVITES DE VULGARISATION AGRICOLE CAMPAGNE 2018/2019**

<b>Action menées</b>	<b>Nombre</b>
Journées de formation	116 pour 606 Agriculteurs dont 144 femmes
	48 pour 62 jeunes investisseurs
	41 pour 206 Cadre dont 144 femmes
Journées techniques et rencontres avec les agriculteurs	61
Foires des productions agricoles	08
Caravanes de sensibilisation	04
Conférence	14
Ateliers	04
Journées portes ouvertes	01
Séminaires	4
Journées avec des différents opérateurs	30 pour 813 agriculteurs et Cadres

Le système d'enseignement et de formation professionnelle agricole en Algérie est assuré par différents instituts et centres de formation. Ces établissements sous tutelle du ministère de développement rurale et de la pêche sont considérés comme une locomotive menant vers le développement des activités agricole. Le rôle de ces instituts techniques est de scolariser, d'une part les jeunes du monde rural, et d'autre part, l'installation et la formation des futurs agriculteurs, afin de les rendre plus performants et plus compétitifs sur le marché.

Les efforts des pouvoirs publics en matière d'investissement dans l'infrastructure de formation, a permis le développement du nombre des diplômés dans les spécialités en relation avec l'agriculture dans les instits du secteur. Le nombre des diplômés en agriculteurs a augmenté chaque année au niveau nationale, passant de 28 031 en 2018 et pour l'année 2019 nous enregistrons plus de 42000 diplômés de la formation professionnelle dans les spécialités en relation avec l'agriculture.

Notamment, notre recherche avait pour objectif l'étude de la formation agricole au sein de l'institut ITMAS, à travers laquelle on vise principalement à savoir l'impact de la formation dans le domaine agricole qui mise en place un système de formation au niveau de l'institut, pour former des futurs agriculteurs. Pour ce dernier d'acquérir les savoirs et les savoir-faire indispensable à l'exercice de leur métier, l'amélioration de l'exploitation agricole dispose une qualification de main d'œuvre dans ce domaine pour assurer une efficacité économique et commerciale des exploitations agricole.

Par ailleurs, notre hypothèse de recherche, selon laquelle la formation agricole permet de développer des capacités et d'acquérir de nouvelle connaissance dans ce sens, les établissements de formation dans le domaine de l'agriculture assurent des formations de qualité, à travers (la formation initiale, la formation continue et la vulgarisation agricole) dans les différentes filières à savoir : l'élevage, l'oléiculture, l'arboriculture fruitière, l'apiculture, la céréaliculture et le maraichage.

Nous avons constaté que la formation agricole dans l'institut (ITMAS) est un facteur d'ajustement et d'adaptation, et que l'institut technique et moyen agricole spécialisé (ITMAS) garantit à ses apprenties une bonne maîtrise technique, une capacité à s'adapter aux évolutions et une aptitude à gérer l'ensemble des facteurs de production dans le sens d'une bonne efficacité économique. La formation peut être un moyen d'acquérir les différentes compétences, d'après les informations recueillies au niveau de cet établissement nous avons arrivez constaté que l'institut ITMAS spécialisé dans l'agriculture de montagne à formé depuis ca création a nous jour 34560 cadre moyen dans différents filière du secteur agricole.

Dans ce travail, nous pouvons dire que le résultats obtenus au sein de ITMAS confirme notre hypothèse de l'étude empirique qui représente un exemple pour les autres instituts par apport à la bonne qualité

Enfin, nous concluons que la formation des jeunes en agriculture constitue un enjeu majeur pour leur permettre d'acquérir un métier, d'accéder à un niveau supérieur afin de s'insérer dans le marché du travail. Le renouvellement des générations au sein des exploitations familiales ou le retour des jeunes vers l'agriculture permet une transmission intragénérationnelle d'un patrimoine ancestral. Cependant, cette formation des jeunes doit être territorialisée ; cela veut dire qu'il faut prendre en considération les spécificités territoriales en matière des cultures adoptées dans chaque territoire ou localité.

### **Ouvrages**

- JEAN Marie Peretti, gestion des ressources humaines, 7eme édition, Librairie Veburt, 1998.
- Jean-Marc BOUSSARD, Economie de l'agriculture, édition, ECONOMICA, 1987.
- Philippe PREVOSTE, Les bases de l'agriculture, 4<sup>ème</sup> édition, janvier 2016.
- THIERRY Ardouin « Ingénierie de formation pour l'entreprise », édition, paris, 2003.

### **Dictionnaire**

- BRUNO Alain, (sous la direction) dictionnaire d'économie et des sciences, éd, ELLIPSE, 2005
- FERREOL Gille, COUCHE Philipe, et Autre, dictionnaire de sociologie, ED Armand Colin, 3<sup>ème</sup> édition, 2004.
- Pierre DE BOUVRY, Alain MARAGNANI, Glossaire « formation agricole et rural ».

### **Articles**

- Alain MARAGNANI « enjeux de la formation professionnelle et technique dans le secteur agricole et le milieu rural, janvier 2008
- Christofe DE RICKE « formation en agriculture ». 2000
- Hassen BERRANEN « sous-direction », formation agricole : production d'effectifs et prise en charge des besoins réel, 11<sup>ème</sup> journées d'étude, « ingénieur des dispositifs de formation à l'international ».
- IGOR Besson « sous-direction », pour le réseau international FAR, FAR-ADEA 2012
- Michel BOULET « La formation des acteurs de l'agriculture », continuités et rupture 1945/1985.
- Michel BOULET « L'école des paysans » Savoie et Haute-Savoie 1760/1960.
- Michel BOULET « Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture, 1760-1945.

### **Mémoire et thèses**

- Rr BIA CHABANE, La formation, un outil de développement des compétences et de réalisation des objectifs des entreprises publiques algériennes, Mémoire de Magister, Université MOULOUD MAMMERI de Tizi-Ouzou.
- BAHOUICHE Katiba, L'impact de la formation professionnelle continue sur le développement des compétences chez les salariés, Mémoire de master, Bejaia, 2014.

- KACHER Zahia, La formation continue et son impact dans l'entreprise, Mémoire online, Université de Bejaia, 2009.
- Ouardia ANSEUR, « thèse de doctorat », en science de l'information et de la communication, sous la direction, octobre 2009.
- R. MOHAMED, Impact du secteur agricole sur la croissance économique en Algérie, Mémoire de master, Université de Bejaia, 2015

### **Texte et loi :**

- Décret présidentiel n° 14-196 du 8 ramadhan 1435 correspondant au 6 juillet 2014 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.
- Décret présidentiel n° 03-309 du 11 septembre 2003 portant organisation et gestion de la formation et du perfectionnement à l'étranger.
- Décret n° 67-179 du 31/08/1967 portant création des écoles régionales d'agriculture.
- Décret n° 69-106 et décret n° 70-78 du 10/11/1970 portant création des instituts de technologie moyens agricole (ITMAS) et centre de formation d'agent technique.
- Décret n° 73-59 du 21/11/73 portant, création d'instituts de technologie moyens agricole et de centre de formation d'agent technique.
- Loi du 2 août 1960, relative à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole.

### **Sites web**

- <http://2009-glossaire> sur « la formation agricole » 2009.
- <http://alger-roi.fr/Alger/enseignement>
- <https://books.google.dz>
- <https://www.depechedekabylie.com/>
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr) Institut national de la statistique et des études économiques 88, avenue verdier, 92541 Montrouge Cedex « Formation et emploi » Edition 2018.
- Www. Document PRCHAT.

## *Liste des figures*

<b>Figure 01</b> : Les types de formation .....	7
<b>Figure 02</b> : Schéma représente les déférentes ministère de la formation agricole et rurale en Algérie .....	37
<b>Figure 03</b> : Position géographique de l'Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé (ITMAS) de Tizi Ouzou .....	48
<b>Figure 04</b> : Pratique sur le terrain .....	53
<b>Figure 05</b> : Les stagiaires sur le terrain .....	53
<b>Figure 06</b> : Les agriculteurs sur le terrain .....	54
<b>Figure 07</b> : La distribution de l'échantillon selon L'âge .....	66
<b>Figure 08</b> : La distribution de l'échantillon selon le genre .....	67
<b>Figure 09</b> : La répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction .....	68
<b>Figure 10</b> : La répartition de l'échantillon selon la situation familiale .....	69
<b>Figure 11</b> : La distribution de l'échantillon selon la qualité de formation .....	70
<b>Figure 12</b> : La répartition de l'échantillon selon le type de formation .....	71
<b>Figure 13</b> : La répartition de l'échantillon selon le métier exercé .....	72
<b>Figure 14</b> : La période de chômage .....	73
<b>Figure 15</b> : La répartition de l'échantillon selon la satisfaction .....	74
<b>Figure 16</b> : Les difficultés rencontrées lors de travail actuel .....	75
<b>Figure 17</b> : Efficacité après la formation .....	76
<b>Figure 18</b> : Bénéfice d'une aide .....	77

### *Liste des tableaux*

<b>Tableau 01</b> : Analyse des forces, des faiblesses, opportunités et menaces du dispositif de formation agricole en Algérie .....	35
<b>Tableau 02</b> : Les offres de formation professionnelle initial diplômant du Ministère de l'agriculture et de développement rural.....	55
<b>Tableau 03</b> : Activités de formation initiale au titre de l'année 2018 /2019.....	55
<b>Tableau 04</b> : Activités de formation et de vulgarisation dans le cadre du PRCHAT .....	57
<b>Tableau 05</b> : Nombre des formés par l'ITMAS dans le cadre de la formation initiale .....	61
<b>Tableau 06</b> : Nombre de bénéficiers dans le cadre de la formation continue .....	61
<b>Tableau 07</b> : Nombre des formés de 2000 jusqu'un 2019 .....	62
<b>Tableau 08</b> : La répartition de l'échantillon selon d'âge .....	66
<b>Tableau 09</b> : La répartition de l'échantillon selon le genre.....	67
<b>Tableau 10</b> : La répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction .....	67
<b>Tableau 11</b> : La répartition de l'échantillon selon la situation familiale.....	68
<b>Tableau 12</b> : La distribution de l'échantillon selon la qualité de formation .....	69
<b>Tableau 13</b> : La répartition de la formation selon le type de formation.....	70
<b>Tableau 14</b> : La répartition de l'échantillon selon le métier exercé .....	71
<b>Tableau 15</b> : Passage par une période de chômage .....	72
<b>Tableau 16</b> : La distribution de l'échantillon selon la satisfaction.....	73
<b>Tableau 17</b> : Les difficultés rencontrées lors de travail actuel.....	74
<b>Tableau 18</b> : développement des compétences, aptitude et connaissance des formes.....	75
<b>Tableau 19</b> : Efficacité des formés après leurs formations .....	75
<b>Tableau 20</b> : Le bénéfice d'une aide pour l'exercice de la formation actuelle .....	76
<b>Tableau 21</b> : La nature de cette aide .....	77

**Annexe n° 01 : Questionnaire d'enquête sur le terrain**

**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**

**Faculté des sciences Economie, Commerciale et des sciences de gestion**

**Département des sciences Economiques**

**Master 2 : Economie de développement**

**Questionnaire de recherche**

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une enquête servant à la réalisation d'un mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master en économie du développement sous le thème « la contribution de l'ITMAS à la formation dans le domaine agricole : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou ».

A cet effet nous avons élaboré un questionnaire que vous le plaisir de vous adresser auquel nous vous demandons de bien vouloir répondre en y apportant le plus grand soin et la plus grande précision possible.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration.

1. Age .....

2. Sexe : Masculin  Féminin

3. Situation familiale : Célibataire  Marié

4. Niveau d'instruction

Moyen  Universitaire

Secondaire

5. Quelle est votre profession actuelle ?.....

6. Est-ce que vous avez suivi une formation ?

Oui  Non

Si « oui » dans quel domaine ?.....

.....

7. Quelle est le type de votre formation ?

- formation initiale

- formation continue

8. Quelle est la durée de votre formation ?

.....

9. Quel est l'apport de cette formation pour vous ?.....

.....

10. Comment jugez-vous la qualité de la formation dont vous avez bénéficiée ?

T. bien

Bien

Moyenne

T. faible

11. Si vous aviez le choix, quel type de formation choisiriez-vous ?

.....

Pourquoi ?.....

12. Quel type d'exploitation avez-vous ?

.....

13. Depuis quand être-vous agriculteur ?

.....

14. Est-ce-que vous travaillez déjà avec ce diplôme ou non ?

15. Comment la formation vous à aider à améliorer les rendements ?

16. Est-ce-que vous connaissant des agriculteurs qui n'applique pas ce métier ?

17. Avez-vous vécu une période de chômage ?

Oui  Non

Si « oui », précisez la durée : .....

18. Le travail que vous exercez est-il adéquat avec votre formation ?

Oui  Non

Si « non » pourquoi ?.....

.....

19. Comment avez-vous décidé d'exercer votre travail actuel ?.....

.....

20. Avez-vous bénéficiée d'une aide pour l'exercice de votre profession actuelle ?

Oui  Non

Si « oui » précisez la nature de cette aide ?

- Nature de cette l'aide : Familiale  L'Etat

21. Avez-vous rencontré des difficultés dans votre travail actuel ?

Oui  Non

Si « oui », quels sont ces problèmes ?.....

.....

22. Comment arrivez-vous à régler ces difficultés ?.....

.....

23. Comment la formation vous a aidée dans l'exercice de votre métier ?

.....

24. Quelles sont les formations que vous désirez introduire dans le centre de formation?.....

25. Comment définiriez-vous votre métier ?

.....

26. vous arrive-t-il de penser à l'avenir de votre métier ? Si oui, pour quelles raisons ?

.....

27. Quels sont vos projets pour les années à venir ?

.....

*Merci pour votre précieuse collaboration*

## Annexe 2 :

## Programme de formation des Techniciens en agriculture de Montagne :

Discipliner	Volumes Horaires		
	1 <sup>er</sup> année	2em année	Total
<b><u>Formation de Base</u></b>			
-Agriculture générale	188	-	188
-Zootechnie //	188	-	188
-Zoologie //	72	-	72
-Botanique	72	-	72
-Ecologie	69	-	69
-Vulgarisation	-	27	27
-Français	68	-	68
-Informatique	68	-	68
-Sport	98	54	152
<b><u>Formation Technique</u></b>			
-Aviculture	-	162	162
-Cuniculture	-	54	54
-Apiculture	-	108	108
-Gros Elevage	-	54	54
-Arboriculture. F	-	216	216
Et Vigne	-	27	27
-Agriculture biologique	72	81	81
-Culture Fourragères	-	54	127
<b><u>Economie – Gestion</u></b>		108	
<b><u>Formation Pratique</u></b>			
-Travaux Pratiques Agricole	240	210	348
-Stage Pratique	-		210
<b>Total</b>	<b>1135</b>	<b>1155</b>	<b>2290</b>

## Annexe 3 :

## Programme de formation des Adjoints Techniques de l'Agriculture :

Disciplines	Volumes Horaires		
	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année	Total
<b><u>Formation de Base</u></b>			
-Agriculture générale	186	-	186
-Botanique	62	-	62
-Zootechnie	155	-	155
-Français	62	-	62
-Vulgarisation	-	34	34
-Protection de la nature	31	-	31
-Maths	62	-	62
-Informatique	31	34	65
-Sport	62	68	130
<b><u>Formation Technique</u></b>			
-Machinisme	124	-	124
-Protection des végétaux	31	-	31
	-	34	34
-Agriculture biologique	-	102	102
-Grandes cultures	-	136	136
-Arboriculture. F	-	34	34
-Phoéniciulture	-	68	68
-Culture maraichères	-	136	136
-Elevage Bovin	-	68	68
-Elevage ovin-caprin	-	34	34
-Elevage	-	102	102
-Elevage Avicole	-	68	68
-Elevage Apicole	-	62	62
-Elevage Cunicole	-		
<b><u>Comptabilité</u></b>			
<b><u>Formation Pratique</u></b>	271	204	421
-Travaux Agricole	-	105	105
-Stage Pratique			
<b>Total</b>	<b>1085</b>	<b>1190</b>	<b>2275</b>

## *Table des matières*

**Remerciement.**

**Dédicaces.**

**Liste des abréviations.**

**Sommaire.**

**Introduction générale..... 1**

### *Chapitre I : Les aspects théorique de la formation agricole*

**Introduction ..... 4**

**Section 1 : Généralité sur la formation agricole..... 5**

I - Définition des concepts ..... 5

1-1 La formation..... 5

1-2 La formation professionnelle ..... 5

1-3 La formation agricole ..... 6

1-4 La formation formelle ..... 7

1-5 La formation non formelle ..... 7

II- Objectifs de la formation agricole ..... 7

III- Les fondements de la formation agricole..... 8

3-1 Une formation tenant compte de la politique agricole et de la demande professionnelle .... 8

3-2 Une formation adaptée aux structures des exploitations agricoles ..... 8

3-3 Une formation inscrite dans un contexte sociologique rural ..... 9

3-4 La préparation aux métiers du milieu rural ..... 9

3-5 Le rôle actif des femmes ..... 10

3-6 Le transfert de la recherche vers l'application ..... 10

3-7 Un préalable : une bonne formation de base ..... 10

3-8 La formation des enseignants : une exigence forte ..... 10

IV- Les facteurs favorables à une formation agricole de qualité ..... 11

4-1 Une anticipation sur l'évolution des métiers ..... 11

4-2 Un dispositif de formation agricole adapté aux métiers ..... 11

4-3 Une formation de proximité..... 11

4-4 Un système promotionnel ..... 12

4-5 Des moyens adaptés et évalués ..... 12

**Section 2 : La formation professionnelle agricole ..... 13**

I- L'enseignement agricole ..... 13

1-1 L'enseignement et la formation professionnelle agricole ..... 13

1-1-1 Les objectifs de l'enseignement agricole ..... 14

1-1-2 Les problèmes de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole en Algérie 14

1-1-2-1 L'évolution de la quasi-totalité de la masse rural ..... 15

1-2 L'enseignement agricole supérieur ..... 15

1-3 L'enseignement agricole féminin..... 16

II- Les voies de la formation agricole ..... 16

III- Le réseau international de la formation agricole et rural (FAR)..... 17

3-1 Ses finalités ..... 18

3-2 Ses objectifs ..... 18

3-3 Les éléments incontournables pour organiser un système national de formation agricole et rurale ..... 19

3-3-1 Le système de certification ..... 19

3-3-2 Le lieu de formation ..... 20

3-3-3 Le financement ..... 20

3-4 Des éléments d'orientation .....	21
3-4-1 Professionnaliser la grande majorité des acteurs .....	21
3-4-2 Entre partie intégrante d'une politique nationale de développement rural .....	22
3-4-3 Former à l'analyse et à la vie citoyenne autant qu'à l'utilisation des techniques .....	22
3-4-4 Rapprocher des lieux de formation des liens de production et de vie .....	22
<b>Conclusion.....</b>	<b>24</b>

## *Chapitre II : Le dispositif de la formation agricole en Algérie*

<b>Introduction .....</b>	<b>25</b>
<b>Section 1 : Le dispositif de la formation agricole en Algérie .....</b>	<b>26</b>
I- La formation en Algérie.....	26
1- La formation de base .....	26
2-La formation continue .....	26
2-1- Le programme de renforcement des capacités humain et d'assistance technique (PRCHAT) .....	27
2-1-1 Les partenaires et les publics ciblé de PRCHAT .....	28
3- La vulgarisation agricole.....	30
3-1 Les formes de la vulgarisation agricole .....	31
II-La formation à l'étranger.....	32
III-Les objectifs définis par ces formations .....	34
<b>Section 2 : Les instituts de la formation agricole en Algérie et ces perspectives .....</b>	<b>37</b>
I- Les intervenantes .....	37
1-1 Les instituts technologiques moyens agricoles spécialisés (ITMAS).....	38
1-2 Les centres de formation .....	39
1-3 Les instituts de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique .....	39
II-Les perspectives pour les ITMAS .....	41
2-1 Les missions d'avenir. ....	41
2-1-1 Les objectifs pour les ITMAS.....	41
2-1-1-1 Les objectifs de formation initiale et continue .....	41
2-2 Les moyens à mettre en œuvre.....	42
2-3 Les contraintes .....	43
2-4 Les enjeux .....	43
<b>Conclusion.....</b>	<b>45</b>

## *Chapitre III : Présentation de l'Institut de Technologie et Moyen agricole Spécialisé ITMAS de Tizi Ouzou*

<b>Introduction .....</b>	<b>46</b>
<b>Section1 : Présentation de l'établissement .....</b>	<b>47</b>
I- Historique de l'ITMAS .....	47
1-1 Lieu d'implantation.....	48
1-2 Les objectifs de l'ITMAS de Tizi Ouzou .....	48
1-3 Les efforts réalisés par l'ITMAS .....	49
1-3-1 En direction des jeunes .....	49
1-3-2 En direction des professionnels et des producteurs .....	50
1-4 Ces infrastructures .....	52
1-5 Ses relations .....	53
II- Mission et activités de l'institut .....	54
2-1 Activité de formation initiale .....	54
2-2 Activité de formation continue .....	56
2-3 Activité de vulgarisation .....	57
<b>Section 2 : Le contexte agricole et rural de la Kabylie .....</b>	<b>58</b>
I- L'agriculture de montagne dans la région de la Kabylie.....	58

1-1 La notion de l'agriculture de montagne .....	58
1-2 Les caractéristiques des zones de montagne de la Kabylie.....	58
1-3 Les contraintes .....	59
1-4 Les perspectives .....	59
II- Apport de l'ITMAS de Boukhalfa sur le développement de l'agriculture de montagne en Kabylie .....	59
III- Ancrage territoriale de l'ITMAS .....	61
IV-La représentation des effectifs formes par l'ITMAS .....	62
<b>Conclusion.....</b>	<b>63</b>

***Chapitre IV : Présentation et analyse des données collectées auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou***

<b>Introduction .....</b>	<b>64</b>
<b>Section 1 : Les caractéristiques de l'échantillon étudié .....</b>	<b>64</b>
1-Méthode et technique utilisé .....	64
1-1 L'échantillonnage .....	64
1-2 La conception de questionnaire.....	65
1-3 Déroulement de l'enquête .....	65
II- présentation de la population d'étude .....	65
2-1 Selon l'âge .....	66
2-2 Selon le genre.....	66
2-3 Selon le niveau d'instruction .....	67
2-4 Selon la situation familiale.....	67
<b>Section 2 : Les agriculteurs formés par le dispositif ITMAS .....</b>	<b>68</b>
I- Etude des caractéristiques de l'échantillon étudié selon la formation reçue .....	69
1-1 Le type de formation reçue .....	69
1-2 La qualité de formation .....	69
1-3 Métier exercé .....	71
1-3 La période de chômage .....	72
1-4 La satisfaction de la formation .....	73
1-5 Les difficultés rencontrées lors de travail actuel.....	74
1-6 Le développement des compétences, aptitudes et connaissances via la formation .....	75
1-7 L'efficacité après la formation .....	75
1-8 Le bénéfice d'une aide .....	76
1-9 La nature de cette aide .....	77
II- Interprétation des résultats .....	77
III- Les solutions proposés par les formés .....	78
<b>Conclusion.....</b>	<b>79</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>80</b>

**Bibliographie.**

**Liste des figures et tableaux.**

**Annexes.**

**Table des matières.**

**Résumé.**

## **Résumé**

L'objectif de notre travail consiste principalement dans l'étude de la formation agricole en Algérie et son articulation dans le développement du secteur agricole.

D'après le cheminement de notre analyse, nous pouvons dire que la formation agricole dans les instituts et l'un des éléments importants pour l'amélioration et le développement des compétences et connaissances scientifiques et technique nécessaire à l'exercice d'une activité agricole, mais aussi maîtriser les évolutions techniques de la production, de la transformation, de la commercialisation des produits agricoles.

Afin de mieux cerner notre travail, nous avons réalisé une enquête menée sur le terrain au niveau de l'institut ITMAS. Dans cette enquête nous sommes basés sur un échantillon de 30 diplômés de la formation agricole.

**Mots clés** : Formation agricole, formation continue, initiale, Vulgarisation, l'enseignement agricole, développement des compétences, système FAR, ITMAS.

## **Abstract**

The objective of our work consists mainly in the study of agricultural training in Algeria and its articulation in the development of the agricultural sector.

From the path of our analysis, we can say that agricultural training in institutes and one of the important elements for the improvement and development of scientific and technical skills and knowledge necessary for the exercise of an agricultural activity, but also to master the technical evolutions of the production, processing, and marketing of agricultural products.

In order to better understand our work, we carried out a field survey at the ITMAS level. In this survey we are based on a sample of 30 agricultural training graduates.

**Keywords**: Agricultural training, continuing education, initial, Extension, agricultural education, skills development, FAR system, ITMAS.